

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'informations / n°04 / automne 2016



TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

La Maison de la formation



TRAVAUX VILLE

**La Salle Wissang
fait peau neuve**



VILLAGES

**Trémoins, un nouveau cœur
de village**

pays
d'Héricourt
communauté de communes

MAGAZINE D'INFORMATION
de la COMMUNAUTÉ de
COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT
et de la
VILLE D'HÉRICOURT
Pages d'actualités des VILLAGES

W
VILLE DE
HERICOURT
70 400

La Maison de la Formation. Des moyens modernes au service de l'insertion et de la formation

La Mission Locale et l'Association de Développement des Cantons d'Héricourt (ADCH) ont sollicité la CCPH, au titre de ses compétences en matière d'ingénierie de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, afin d'obtenir de nouveaux locaux et poursuivre leurs activités respectives de service public et notamment celles menées en direction des demandeurs d'emploi.



Nouvelle salle de formation

Le Conseil Communautaire a répondu favorablement le 12 février 2015 à cette demande en décidant de la requalification du premier étage de la Maison de l'Enfant afin d'y créer des salles de

réunion et de formation destinées à la Mission Locale et de l'ADCH.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée le 25 juin 2015 au cabinet Itinéraires Architecture qui a présenté un projet d'une surface globale de 500 m² répartis sur deux niveaux.

Les travaux qui se sont déroulés ce printemps et cet été se sont terminés au mois de septembre 2016. Au premier étage sur une surface de 400 m² ont été réalisés cinq salles de formation de 28 à 73 m², un bureau d'entretien individuel, un espace convivialité équipé de frigos et de microondes, et des sanitaires pour Personnes à Mobilité Réduite. Au rez-de-chaussée, sur une surface de 100 m², ont été créés des espaces sanitaires, un espace de rangement et un espace de circulation éventuelle de secours.

Par ailleurs, un escalier extérieur à la véranda a été posé et a été équipé d'un élévateur pour les personnes à mobilité réduite. Les soubassements de la véranda ont été isolés avec une climatisation double flux afin d'optimiser les échanges thermiques sur cette surface. Les dalles de sous-plafond ont été remplacées afin d'améliorer l'isolation acoustique des locaux. Les peintures, les revêtements de sols, et les toilettes du rez-de-chaussée ont été rafraîchis. Une alarme a été installée pour l'ensemble des niveaux. Les nouveaux locaux disposent d'un équipement wifi et chaque salle est équipée d'un réseau informatique et de moyens de projection vidéo.

Toutes les salles ont été équipées de matériel vidéo, d'écrans, de tableaux blancs... Il est prévu que les utilisateurs des lieux viennent avec leur propre matériel informatique (ordinateurs portables...).

Ce nouvel équipement est classé Etablissement Recevant du Public (ERP) de cinquième catégorie, ce qui lui autorise un accueil maximum simultané de 200 personnes.

Plan de Financement :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Travaux Réhabilitation	205 600 €	Dotations Equipements Territoires ruraux (ETAT) (36%)	276 550 €
Mobilier Equipement informatique	45 000 €	Département Haute Saône (7%)	246 800 €
Honoraires et études diverses	24 730 €	FIPHFP (10 %)	140 550 €
Dépenses imprévues	2 000 €	Région (10%)	140 550 €
		CCPH (36%)	103 351 €
TOTAL	277 330 €	TOTAL 100 %	277 330 €

Editorial



Vous découvrez, ce magazine d'automne qui présente l'action et les réalisations de la Ville d'Héricourt, de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et des villages.

Notre territoire poursuit son dynamisme dans une conjoncture nationale toujours difficile.

Les 21 projets publics annoncés en début d'année se concrétisent. Certains sont opérationnels, d'autres sont en cours d'achèvement ou lancés.

Plusieurs gros chantiers sont à présent achevés :

- les travaux de réaménagement de l'esplanade du champ de foire
- la rénovation de la salle Wissang
- la création de la Maison de la Formation (au 1er étage de la Maison Bretegnier)
- le relogement des services du Relais Parents Assistants Maternels
- la mise en service du haut-débit à Bussurel
- la déconstruction des locaux de l'ex-CDCE

De nombreux projets prévus se sont également concrétisés au cours de cette année :

- l'ouverture du nouveau Super U (8 millions d'euros, 20 emplois supplémentaires)
- la nouvelle galerie commerciale du Centre Leclerc avec 5 nouvelles enseignes
- la rénovation du Contact Marché (ex DIA) au centre ville
- l'ouverture de la 2ème tranche de l'ADAPEI (ESAT) aux Guinnottes 2
- l'extension de LASER EVOLUTION à BUSSUREL (700 m² avec 20 emplois supplémentaires)

Par ailleurs deux nouvelles salles de sport à gestion privée de grande dimension ouvriront dès Novembre 2016 sur la zone NORMA : le Gymnasium (fitness et kick-boxing sur 800 m²) et le Classico Futsal Club : un complexe multisports de loisirs et de détente sur près de 1 800 m².

Enfin, les études pour la réalisation du nouveau bassin d'apprentissage (architecte M. SAUTEREAU) et de la 3^{ème} salle polyvalente sportive doivent permettre la réalisation dès 2017 de ces deux grands équipements structurants à vocation intercommunale.

Héricourt conforte son dynamisme et cultive son image de marque de ville à la campagne.

Le succès du forum des associations début septembre, nous encourage à soutenir toutes les initiatives des associations qui agissent pour les jeunes et les familles dans le domaine du sport, de la santé ou de la culture.

Avec le soutien de la Ville d'Héricourt et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, l'association « Musiques en Pays d'Héricourt » a préparé une saison musicale 2016 -2017 de qualité, le programme vous est donné à la page 15 de ce magazine, vous y êtes espérés nombreux.

L'année 2016 aura été marquée par le succès des grands événements organisés à la Cavalerie : Le Loto des Amis du Fort du Mont-Vaudois, Enjouez-Vous (Médiathèque Intercommunale), le Carnaval Vénitien, le Chœur Choreia, le Chœur et Orchestre du Collège Pierre et Marie Curie, le Festival des Musiques Amplifiées, l'Ecole qui Chante, le Salon de l'Emploi Alternatif, Salon Informatique, le Salon des Commerçants d'Héricourt...

D'autres grands événements se dérouleront à la Cavalerie d'ici la fin de l'année : le Délices des Papilles (salon gastronomique), la Bourse aux Jouets (Eclats de Rire), le Loto de l'association des Commerçants de la Ville et du Pays d'Héricourt, le Concert d'Hiver de l'Orchestre d'Harmonie...

Aussi je vous invite à venir participer aux principales manifestations qui auront lieu prochainement : Fête de la Saint-Nicolas, 10 kilomètres d'Héricourt...

Le temps des fêtes de fin d'année approche à grand pas. Je souhaite à chacune et à chacun d'agréables moments en famille où toutes et tous feront le plein d'énergie et de courage pour bien commencer l'année 2017.

Bien cordialement

Fernand BURKHALTER

Maire d'Héricourt

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Burkhalter

Directeur de la publication : **Fernand BURKHALTER**

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président **Jean-Claude KUBLER** Maire de Châlonvillars.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : André AUBERT - Bernadette THEVENIN - Jacques LODS - Photo couverture : Hélène KOCH (FIVES CINETIC)

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : Octobre 2016

Un nouveau plateau sportif

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est gestionnaire du Centre Sportif Intercommunal André Girard (CSIAG). Ce complexe sportif est depuis sa création mis à la disposition des 700 élèves du Collège Pierre et Marie Curie mais aussi d'un certain nombre de clubs sportifs qui en ont l'usage pour s'entraîner en soirée et qui organisent des compétitions en fin de semaine.

Les centres de loisirs de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt sont aussi des usagers réguliers de cette infrastructure dans le cadre des

de rangement et un bureau pour les professeurs du Collège. Le CSIAG comprend également un plateau sportif extérieur avec une piste circulaire de 250 mètres et un terrain de jeux pour la

teau sportif n'a fait l'objet d'aucune rénovation, et au fil du temps, des signes d'usure sont apparus, comme la présence de fissures sur la piste et le descellement de plusieurs bordures. Toutes ces anomalies faisaient de cet équipement un outil dangereux et inadapté aux pratiques sportives pour lesquelles il était destiné. Décision a été prise de rénover cet équipement afin d'offrir aux élèves du Collège Pierre et Marie Curie et des usagers des clubs de sport un équipement moderne offrant toutes les garanties de confort et de sécurité.

Les travaux qui se sont déroulés aux mois d'août et septembre 2016 ont consisté au décaissage de l'ancien revêtement de la piste pour le remplacer par un nouveau. La peinture des nouveaux tracés a été effectuée après une période de séchage de quinze jours. Cinq couloirs d'athlétisme ont ainsi été créés sur la piste de 250 mètres et la piste de sprint a été allongée pour atteindre 100 mètres.

Le plateau central qui comprend deux terrains de hand-ball et un terrain de football a quant à lui reçu de nouveaux marquages au sol et les deux buts de hand-ball ont été remplacés. Ces travaux ont été l'occasion pour créer une nouvelle aire de jeu dédiée au Basket avec pose de panneaux. Aussi, le plateau sportif est équipé d'un éclairage à la demande, cet équipement permettra d'effectuer des entraînements de qualité en période hivernale. De même, l'accès par escalier au plateau sportif depuis le CSIAG, a été entièrement refait à neuf.



Piste du CSIAG 250 mètres de piste et cinq couloirs

activités mises en place à l'occasion des nouveaux rythmes scolaires, mais aussi lors des ateliers sportifs périscolaires et également en période de vacances scolaires.

Le CSIAG est un bâtiment de 2807 m² qui abrite une salle de gymnastique, un gymnase, un mur d'escalade des vestiaires, une infirmerie, des salles

pratique d'activités de plein air comme la course, le roller, le football, le saut en longueur, le javelot, le lancer de poids...

250 mètres de piste pour le Collège Pierre et Marie Curie, le Roller Club et les deux clubs d'athlétisme.

Durant plus de vingt années ce pla-

Plan de Financement :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Honoraires et études	8 000 €	Dotation Equipements Territoires ruraux (ETAT)	43 150 €
Travaux	152 000 €	Département Haute Saône	7 500 €
Divers et imprévus	2 000 €	Fonds Européens (FEADER)	62 750 €
		CCPH	48 600 €
TOTAL	162 000 €	TOTAL	162 000 €

Des bâtiments publics communautaires accessibles à tous

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, comme toutes les autres collectivités locales a l'obligation, de par la loi du 11 février 2015, de réaliser la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments publics dont elle assure la gestion quotidienne.



Pour ce faire, la CCPH a établi un Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) pour la mise en accessibilité de l'ensemble de ses bâtiments. Le cabinet SOCOTEC a réalisé un diagnostic des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des installations ouvertes au public de la Communauté de Communes. Sur le territoire communautaire trois ERP ne sont pas aux normes de la réglementation en vigueur, il s'agit de :

- La Maison du Territoire,
- Le Pôle Péri-scolaire d'Echenans-sous-Mont-Vaudois,
- La Médiathèque Ludothèque François Mitterrand.

Un calendrier des travaux à réaliser sur le territoire communautaire a été adopté.

Un AD'AP a été établi, sur une durée de trois ans, pour définir et étaler les travaux dont ces bâtiments ont besoin. Ce calendrier comprend le phasage et le coût annuel des actions projetées. Nous vous livrons ici une liste non exhaustive des travaux qui seront prochainement conduits.

A la Médiathèque Ludothèque François Mitterrand : installer les sécurités d'usage et modifier les mains courantes, mise en conformité de la signalisation palière, création d'un sanitaire mixte accessible PMR...

A la Maison du Territoire : installer une barre d'appui latérale, créer un sanitaire mixte accessible PMR, créer un ascenseur ou délocaliser au rez-de-chaussée le service des ressources humaines...

Au Pôle Péri-scolaire d'Echenans : mise en place d'une tablette position assise, mise en place d'un dispositif de fermeture de porte adapté aux PMR, remplacer un lavabo par un lavabo accessible...

Au total 67 700 € HT seront consacrés à ces travaux qui seront réalisés sur trois exercices budgétaires à compter de cette année.

Les ERP de la CCPH suivants sont conformes aux règles d'accessibilité et sont titulaires d'une attestation d'accessibilité délivrée par un bureau de contrôle et ont fait l'objet d'une attestation sur l'honneur adressée au Préfet de la Haute-Saône :

- Pôle péri-scolaire Cadet Rousselle ; Centre Affaires Pierre Carmien ; Cuisine Centrale Intercommunale ; CSIAG ; Pôle Péri-scolaire de Coisevaux ; Pôle Péri-scolaire de Saulnot ; Pôle Péri-scolaire de Châlonvillars.

Les ERP suivants réceptionnés en 2015 et 2016 sont également conformes et n'ont pas eu à faire l'objet d'une attestation car construits selon les règles en vigueur conformes à la réglementation :

- Maison de l'Enfant Relais Parents Assistants Maternels et Vestiaires du Stade de Brévilliers.

Pour bien nager, rien ne vaudra jamais un beau bassin

Le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité le programme de construction d'un nouveau bassin d'apprentissage de la natation scolaire sur le site de l'ancienne filature du Moulin. Une procédure de consultation en vue de retenir un maître d'œuvre pour la réalisation de cette infrastructure a été lancée le 06 mai 2016. La date limite des offres était fixée au 23 mai 2016 à 12h00.



Ancien Bassin d'apprentissage

A l'issue de cette consultation et après avoir analysé les dossiers reçus, le Président de la Communauté de Communes, Fernand Burkhalter, a réuni la Commission Marché le mercredi 25 mai 2016 afin de recueillir l'avis de ses membres quant au choix du Maître d'œuvre.

Cinq cabinets avaient candidaté et

remis une offre pour cette opération estimée à 1,5 million d'euros HT. Après application de la pondération et des critères (70 points pour le prix et 30 points pour la valeur technique) le choix s'est porté sur le cabinet SAUTE-REAU basé à Essert.

Futur Bassin d'Apprentissage de la natation scolaire : un programme à 1,5 million d'euros.

Pour rappel, ce nouveau bassin d'apprentissage sera exclusivement dédié

à l'apprentissage de la natation scolaire pour les enfants du Pays d'Héricourt scolarisés en primaire. Aussi cette implantation permettra d'envisager la façon la plus économique de faire accéder les élèves de 6^{ème} à cet équipement. Le nouvel équipement sera conçu de manière à accueillir deux classes en même temps et permettra ainsi d'optimiser le transport. Il sera relié à la chaufferie bois du Quartier Maunoury. L'implantation de ce nouveau projet à Héricourt permettra de réaliser des économies d'échelle sur les charges de fonctionnement puisqu'il n'y aura qu'un seul équipement sur le territoire intercommunal pour l'apprentissage de la natation.

Pour rappel le choix de localiser le futur bassin sur la Commune d'Héricourt a permis d'éviter toutes formes de contestations de la part du Conseil Départemental de la Haute-Saône en matière de financement et d'autre part de mobiliser, de nouveaux fonds d'aide d'Etat à l'investissement public destinés à la revitalisation des bourgs centres. Fonds d'Etat auxquels le projet ne pouvait avoir accès avec une implantation dans un village.

L'emprise de cette nouvelle infrastructure sera d'environ 700 m², il y aura des vestiaires enfants et adultes, un hall d'accueil, deux bassins d'apprentissage, un bureau, une infirmerie, un local chaufferie, et des locaux techniques, des sanitaires et des douches.

Plan de Financement :

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX	1 300 000 €	DEPARTEMENT (30,7%)	460 000 €
HONORAIRES	160 000 €	ETAT : Dotation Equipements Territoires Ruraux (28,7 %)	430 000 €
IMPREVUS	40 000 €	Fonds de Soutien à l'investissement local (20,6 %)	310 000 €
		CCPH (20,6 %)	300 000 €
TOTAL	1 500 000 €	TOTAL	1 500 000 €

FIVE CINETIC recrute à Héricourt

Fives, groupe d'ingénierie industrielle, conçoit et réalise des machines, des équipements de procédés et des lignes de production pour les plus grands acteurs industriels mondiaux de l'acier, de l'aéronautique, de l'aluminium, de l'automobile et de l'industrie manufacturière, du ciment, de l'énergie, de la logistique et du verre.



Groupe solide et en croissance, Fives a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 1,7 milliard d'euros et comptait 8 300 collaborateurs au sein de plus de 100 implantations dans une trentaine de pays.

Fives conçoit des solutions pionnières anticipant les besoins des industriels en termes de rentabilité, de performance, de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement. Le Groupe fait partie des 50 premiers déposants français de brevets, et compte à ce jour plus de 1948 brevets en vigueur dans 582 familles.

Fives se positionne en acteur clé de l'industrie du futur : avec l'Observatoire Fives des usines du futur, Fives a lancé en 2012 un laboratoire de réflexion pluri-disciplinaire sur l'avenir de notre industrie. Par ailleurs, il co-préside, avec Dassault Systèmes, l'Alliance Industrie du Futur, un projet gouvernemental

visant à définir une offre industrielle française nouvelle et compétitive. Ces initiatives visent à mettre au point des solutions – nouveaux matériaux, nouveaux procédés, apport du numérique – qui permettront aux usines d'être notamment plus flexibles, plus sûres et plus respectueuses de l'environnement. Au sein de Fives, l'activité Automation, est spécialisée dans la conception et la fourniture de systèmes complets automatisés et intégrés. Grâce à une offre complète et sa gamme d'équipements renommée incluant les solutions Cinetic d'assemblage, de machines à laver, les convoyeurs CFC, les solutions logicielles de traçabilité DyAG, les portiques et d'autres convoyeurs, Fives est reconnu comme le principal fournisseur de solutions automatisées.

Une entreprise innovante, présente dans une trentaine de pays.

Fives Cinetic à Héricourt constitue l'une des huit entités de l'activité Automation. La société franc-comtoise fournit une offre globale dans la conception et l'intégration de systèmes automatisés et robotisés. Ses domaines d'expertise sont liés à la mécanisation, la fonderie, l'assemblage, les systèmes de tests et les services. En 2015, Fives Cinetic s'est par exemple vu confier l'automatisation d'une ligne de production de vilebrequins dans l'usine de Fiat à Termoli (Italie). En 2016, Fives Cinetic a été sélectionnée par Renault pour l'automatisation de deux lignes de production de vilebrequins, l'une à Cléon en France et l'autre à Valladolid en Espagne. Récemment, dans un autre secteur que celui de l'Automobile, le groupe Schmidt a renouvelé sa confiance à la société héricourtoise pour lui attribuer 100% des installations de mécanisation de sa future usine de fabrication de panneaux de décoration en cours de construction à Sélestat (67).

FIVES CINETIC RECRUTE À HÉRICOURT

Chez Fives, les collaborateurs sont placés au cœur des actions et de la politique RH du Groupe. Le Dialogue, le Développement, et la Diversité représentent les trois axes fondamentaux de cette politique. Rejoindre Fives, c'est enrichir son potentiel dans un groupe multiculturel de dimension internationale.

Comptabilisant 120 collaborateurs, Fives Cinetic enregistre une activité en forte croissance et recherche, pour son site de Héricourt (70400), situé 10 rue du 47^{ème} RA :

- Des pilotes Etudes Mécaniques
- Des pilotes Etudes R&D Mécanisation
- Des pilotes Etudes Automatisme
- Des conducteurs de travaux
- Des superviseurs câblage



Laser Evolution optimise sa gestion et accroît sa capacité de production

Au printemps 2016, de nouveaux investissements se sont concrétisés sur le site industriel de Laser Evolution à Bussurel, avec des travaux d'un montant de 1,5 million d'euros. Ces travaux ont consisté en l'agrandissement des locaux de l'entreprise pour une surface de 1500 m².



Extension LASER EVOLUTION

Ces nouveaux espaces ont été construits afin d'accueillir les activités et le personnel de la Société SATHECA, ainsi que le Service Administratif Général de Techni Partners tous deux localisés à Bart. A noter que SATHECA, qui a été absorbée par Laser EVOLUTION au mois de janvier 2016 faisait partie du groupe Techni Partners. Cette migration qui interviendra au mois de décembre 2016, vise à réaliser des économies d'échelle, notamment en diminuant les frais fixes liés à l'administration du groupe mais aussi en obtenant des gains de productivité en gagnant sur les temps de transport des pièces qui étaient découpées et pliées à Bussurel et soudées à Bart. Laser Evolution comptera au terme de cette réorganisation un effectif de quarante

neuf salariés, dix-neuf salariés de Laser Evolution auxquels viendront s'ajouter les dix-neuf salariés qui faisaient partie de SATHECA et les onze salariés de Techni Partners.

A noter que les abords extérieurs ainsi que le parking de Laser Evolution ont été revus afin d'organiser et optimiser les flux d'entrée et de sortie de l'entreprise.

Un agrandissement du bâtiment pour une gestion optimisée.

Une entreprise dynamique et performante.

Créée à Bussurel en 1997, la société Laser Evolution est une entreprise spécialisée dans le découpage Laser et le pliage. Avec la société Paget, elle fait partie du groupe industriel Techni Partners. Celui-ci est présidé et dirigé par Jean-Luc Maffli. Techni Partners œuvre dans le domaine de la sous-traitance industrielle et est spécialisé par le travers de ces deux sociétés, dans

la découpe laser, le pliage, l'usinage, la mécanique générale et la mécano-soudure. Les productions du groupe se répartissent sur un éventail large de choix, de la pièce simple aux ensembles complets, du prototype à la pièce de série.

Laser Evolution concentre et développe son savoir-faire dans la découpe laser de forte puissance. Les secteurs industriels pour lesquels Laser Evolution répond sont : la manutention, le matériel agricole, l'agroalimentaire, la viticulture, les matériels de travaux publics et agricoles, les machines outils, l'automobile, la mécanique industrielle, l'énergie, le ferroviaire, l'armement...

Depuis sa création, Laser Evolution n'a cessé de se développer et se diversifier en adaptant ses capacités de production aux besoins et aux exigences des différents marchés sur lesquels l'entreprise a choisi de se placer. Depuis 2008, Laser Evolution a investi 3,5 millions d'euros pour le maintien et la modernisation de ses moyens de production avec l'achat de machines outils très performantes. En 2014, un nouvel investissement de 1,4 millions d'euros a été réalisé dans l'achat de nouvelles tables de découpe laser et de presses plieuses. Tous ces investissements ont permis, à Laser Evolution de demeurer compétitive.

Le groupe TECHNI-PARTNERS présidé par Jean-Luc Maffli compte deux sociétés distinctes :

- Laser Evolution à Bussurel créée en 1997, spécialisée dans la découpe laser et le pliage, la mécano-soudure, la soudure robotisée, la soudure électrique, 40 salariés.
- Paget à Orchamps-Vennes créée en 1990 : usinage commande numérique, usinage conventionnel, mécano-soudure.

En 2015 le Chiffre d'Affaires consolidé de Techni -Partners a été de 10 millions d'euros pour un effectif de 88 salariés.

2016, 1,5 million d'euros d'investissement pour :

- agrandissement du bâtiment de Bussurel pour répondre aux besoins de l'entreprise

Le Premier Salon de l'Emploi Alternatif

Soutenue par la Ville d'Héricourt, Céline Vidberg, responsable de secteur de vente au sein de la société TEXAM, entreprise spécialisée dans la vente de produits professionnels d'hygiène et d'entretien, a organisé à la Cavalerie, les 17 et 18 septembre 2016, le premier salon de l'Emploi Alternatif.

Ancienne coiffeuse, Céline Vidberg, a trouvé sa voie dans la vente à domicile. Très satisfaite de sa nouvelle activité, Céline a voulu partager son expérience et faire connaître au public le métier de Vendeur à Domicile Indépendant (VDI). L'activité de VDI tient une place de plus en plus importante dans le secteur de la vente et notamment dans les domaines qui concernent la beauté, les produits de bien-être et les produits d'entretien. Aussi, la profession de VDI permet de travailler, et d'envisager l'emploi autrement que dans un cadre traditionnel.

Durant ces deux journées consacrées à l'emploi alternatif, plus de cinquante professionnels aguerris de la vente à domicile sont venus présenter leurs produits et faire découvrir l'univers de la vente directe à domicile. Plusieurs secteurs et



Céline Vidberg, 3^e personne à partir de la gauche

métiers étaient représentés, mode, parfums, produits d'entretien, cuisine à domicile, lingerie, vêtements, maroquinerie...

Quand la vente à domicile permet le Made in France

La société « Allande » détentrice du label « entreprise patrimoine Vivant » était présente sur le salon durant ces deux journées, cette société française qui fabrique en France de la lingerie fine dans ses usines à Le Dorat dans le Limousin et à Epinal dans les Vosges est riche de vingt années d'expérience dans la vente à domicile. Cette entreprise française qui compte 150 salariés et plus de 2 000 vendeuses à do-

micile indépendantes est actuellement à la recherche de nouvelles vendeuses pour développer son activité. Durant ces deux journées des défilés de mode et de lingerie, des démonstrations et des dégustations ont été proposés au public. Les visiteurs ont eu la possibilité de se restaurer sur place.

Ce premier salon de l'emploi alternatif est une heureuse initiative, tout à l'honneur de Céline Vidberg. En effet, ce salon a permis de connaître de nouveaux métiers et voir de nouveaux produits mais il a aussi donné à certains visiteurs l'envie d'entreprendre et de se lancer dans le système de vente à domicile.



Le Salon de l'Emploi Alternatif a rassemblé plus de 1500 visiteurs sur les deux journées.

Une deuxième édition est envisagée l'année prochaine à la Cavalerie à la même période.

**Renseignement :
Céline VIDBERG / 06 76 37 52 71**

Le Pôle Périscolaire de Coisevaux fête ses dix ans en chansons

Le Pôle Périscolaire de Coisevaux a fêté ses dix années d'existence le vendredi 03 juin 2016. A cette occasion, un spectacle préparé dans le cadre de « l'Ecole qui chante », intitulé « Liberté, Egalité, Fraternité » a été interprété par un ensemble composé de 188 enfants du Pôle Périscolaire de Coisevaux.



Chorale des enfants au pôle periscolaire de Coisevaux

Les jeunes chanteurs ont interprété les classiques du répertoire de la chanson française comme par exemple, « la cage aux oiseaux », « douce France ». Au total, ce spectacle comportait 18 chants, interprétés à une ou plusieurs classes. Une partie de ce beau spectacle a été préparé par les enseignants et une autre partie par Dominique Defaux, Directeur de l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt, accom-

pagné d'Eva Riot et William Grosjean tous deux professeurs à l'Ecole de Musique. Après ce beau tour de chant, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, Grégoire Gille, Maire de Témoins et conseiller Régional de Bourgogne Franche-Comté, Luc Boullée, Maire de Verlans, et Jean-Luc Blondel Sous-préfet de Lure ont inauguré la devise de notre chère République « Liberté, Egalité, Fraternité » apposée sur la façade du pôle périscolaire de Coisevaux.

La Liberté, l'Egalité et la Fraternité en chansons.

Le ruban coupé les enfants ont entonné avec ferveur l'hymne national, « La Marseillaise ». Puis les édiles ont dit quelques mots, Grégoire Gille a souligné l'importance du regroupement des communes de Coisevaux, Héricourt (Byans) Tavey, Verlans et Trémoins pour faire vivre ce pôle. Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, a quant à lui, rappelé avec pédagogie et force conviction, les valeurs de notre République et les fondements de la laïcité.

■ Pour les inscriptions des Mercredis, du Périscolaire et de la Cantine adressez-vous à :
Communauté de Communes du Pays d'Héricourt
3 rue Martin Niemöller - 70400 HERICOURT
Tél : 03 84 46 98 79

■ Pour les inscriptions des Vacances adressez-vous au :
Pôle périscolaire Cadet Rousselle
5 rue Martin Niemöller - 70400 HERICOURT
Tél: 03.84.27.79.04
periscolaire@cc-pays-hericourt.fr

Haute-Lizaine Pays d'Héricourt, stage de perfectionnement et de découverte

A Luze, au stade communal, le club de football, Haute-Lizaine Pays d'Héricourt a organisé durant la première semaine des grandes vacances scolaires un stage de perfectionnement pour les jeunes footballeurs du club.

L'organisation de cette semaine a été soigneusement programmée par Jérémy Rousseau, éducateur au club, et son équipe de 11 animateurs. Le programme proposé, a répondu aux attentes des 38 enfants âgés de 6 à 14 ans qui étaient inscrits.

Chaque matin, dès 9h30, les jeunes footballeurs après un échauffe-

ment spécifique ont commencé la journée en répétant leurs gammes techniques dans le cadre d'ateliers spécialement conçus à cet effet : jonglage, passe, contrôle, amorti... Ces exercices terminés, les enfants se sont prêtés joyeusement au jeu du défi afin de désigner le meilleur technicien de la journée. Invariablement toutes les matinées d'entraînement se sont terminées par un tournoi âprement disputé. Le midi, les enfants ont déjeuné sur place. Les repas livrés en liaison chaude par la cuisine centrale de la cantine intercommunale ont été appréciés par les jeunes footballeurs qui étaient affamés par les efforts de la matinée.

Jouer, se perfectionner, et s'initier à tous les sports.

Tous les après-midi de cette semaine sportive, les enfants ont été initiés à d'autres activités sportives, comme le tir à l'arc, l'escalade à la Tour du Château, le Rugby, la Pétanque... De cette manière, les participants de ce stage ont eu la possibilité de découvrir dans un cadre familial avec leurs amis des pratiques sportives inédites pour eux. Le prix de ce stage était de 98 € en demi-pension et 74 € en externe pour les enfants domiciliés sur le territoire de la CCPH, pour les enfants extérieurs à la CCPH 128 € et 94 €.



Stade le Luze le 6 juillet



Haute-Lizaine Pays d'Héricourt est le troisième club du département de la Haute-Saône, le club compte près de 320 licenciés répartis en 23 équipes.

Contact

■ **Siège : Stade municipal de Chagey**

■ **Présidents :**

Pascal MONNIER : 06-35-66-49-58

et Isaac POZUELO 06-76-18-78-85

Un territoire à découvrir, un territoire où il fait bon vivre

Le parcours du sentier pédagogique de Byans, créé par la Ville d'Héricourt en 1997 avec la collaboration de l'Office National de Forêts (ONF) est en très mauvais état.



Début du sentier pédagogique

Inclus dans le tracé numéro 12 de la Pierre Plate, le sentier pédagogique laissé à l'abandon et dégradé ne présente plus d'intérêt pour le public, malgré quelques atouts indéniables comme le point de vue et quelques essences d'arbres.

Intégré dans l'édition 2013 du topoguide de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, le sentier

requiert une remise en état. Une étude de faisabilité a été proposée par l'ONF en deux étapes. Tout d'abord un état réel des lieux sera dressé avec un inventaire exhaustif des arbres présentant un intérêt environnemental, ensuite sera élaboré un plan d'action détaillé de mise en œuvre basé sur une stratégie de découverte.

L'aspect pédagogique du tracé de sentier pédagogique sera complètement revu avec une approche environnementale plus moderne en phase avec les attentes des publics d'aujourd'hui.

Le sentier pédagogique de Byans sera rénové

La signalétique devra répondre aux publics scolaires, périscolaires et aux randonnées familiales. L'inclusion de petites figurines d'animaux pourrait être intégrée sur les curiosités que l'on peut trouver sur le tracé afin de les rendre plus attractives. Un QR code (code barre en deux dimensions) pourrait être présent sur les balises.

Une aide financière sera sollicitée auprès du Département de la Haute-Saône pour la réalisation de ces travaux. Une subvention d'un montant de 25 % de la dépense, plafonnée à 20 000 € et à 300 € par kilomètre est escomptée.

Des fontaines disséminées sur l'ensemble du territoire communautaire dont certaines sont encore alimentées, des clochers colorés, les ruines de l'ancien château d'Etobon, le Fort du Mont Vaudois, Chaque commune possède son patrimoine, sa petite part d'histoire dans l'Histoire. Se promener sur l'ensemble du territoire par ses nombreux sentiers de randonnées, c'est se laisser peu à peu séduire par les paysages et les points de vue magnifiques qui font aujourd'hui de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt un territoire où il fait bon vivre...

Le guide touristique de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est téléchargeable sur le site : <http://www.cc-pays-hericourt.fr>

Le Topo guide est en vente au prix de 2 euros à la CCPH

Le point sur les 21 projets publics annoncés en 2016

PROJETS PUBLICS ACHEVES

1. Aménagement parking de 250 places au Champ de Foire.
2. Rénovation énergétique de la salle Wissang.
3. Aménagement salles de formation à la Maison de l'Enfant au premier étage de la Maison Bretegnier.
4. Réaménagement du Relais Parents Assistantes Maternelles au rez-de-chaussée de la Maison de l'Enfant.
5. Mise en service internet haut débit à Bussurel.
6. Déconstruction de la Maison de l'Emploi et de la Formation (ex CDCE).
7. Collège Pierre et Marie Curie, poursuite des travaux VMC et électriques.
8. Rénovation de la piste d'athlétisme au collège Pierre et Marie Curie.
9. Rénovation des ouvrages de jonction entre les captages des eaux de source de Champey.

PROJETS PUBLICS EN COURS DE REALISATION

10. Acquisition locaux industriels ALLEMAN Filature du Moulin et lancement d'une étude de requalification.

11. Construction d'une 2^{ème} tranche de 14 logements à la Grand Pré par IDEHA.
12. Extension de la zone d'activités des Guinnottes en 3^{ème} phase sur 10ha environ – Acquisitions foncières réalisées.
13. Lancement programme 8 logements à la Craie par HABITAT 70 à l'automne –
14. Etude du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant SCOT – Mission confiée au cabinet Delplanque.
15. Etude et réalisation du bassin d'apprentissage de natation – Etude confiée à l'architecte Sautereau.
16. Construction d'une 3^{ème} halle sportive, espace Champ de Foire – Etude confiée au cabinet Itinéraires Architecture
17. Etude de réaménagement du faubourg de Belfort - Etude confiée au Cabinet EVI
18. Mise en accessibilité de la Mairie
19. Création d'une nouvelle déchetterie, acquisition des terrains pour un lancement en 2017.

20. Rénovation de la vanne d'eau sur le barrage de la Lizaine (à proximité du restaurant La Filature), la crémaillère qui a été démontée est en cours de réparation.
21. Accessibilité IME les Fougères 300 000 €

PROJETS PRIVÉS

1. SUPER U au Pré au Fol, 8 000 000 € 20 emplois supplémentaires - Projet réalisé.
2. Galerie commerciale au Leclerc (5 cellules), 1 500 000 € - Projet réalisé.
3. L'aménagement d'une 2^{ème} tranche de bâtiments par l'ADAPEI aux Guinnottes 2 – Projet réalisé.
4. Laser Evolution à Bussurel, extension de 700m² + 400m² de bureaux – Projet Réalisé.
5. La rénovation du Contact Marché (Ex Dia) au centre ville. Projet Réalisé.
6. La construction de locaux professionnels aux Guinnottes I, initiée par Mrs BAQILI, TERRIER, IATONI et BLONDE – Projet en cours de réalisation.
7. Les deux salles de sport (ZAC en Salamon)

AGENDA DES ACTIVITES MUSICALES D'OCTOBRE 2016 A DECEMBRE 2017

Samedi 19 novembre	17h30 – Salle Jean Robein	Audition saxophone et piano (cycle 2)
Jeudi 24 novembre	Matin et après-midi : spectacles pour les enfants des écoles primaires	Concert des professeurs dans le cadre des 400 ans de la naissance de J.J. Froberge
Vendredi 25 novembre		
Samedi 26 novembre	20h00 – salle des fêtes : même spectacle pour tout public	
Samedi 3 décembre	17h00 - Montbéliard	Concert de l'Harmonie Junior en partenariat avec la classe de chant du CRD de Montbéliard
Samedi 3 décembre	20h30 – Eglise d'Héricourt	Concert de l'ensemble de cuivres de l'Ecole de Musique et l'Harmonie de Giromagny – orgue : Jean-Jacques Griesser
Dimanche 4 décembre	16h00 – Salle des fêtes	Concert de l'Harmonie Junior
Samedi 10 décembre	14h00 – salle d'expression corporelle	Audition de la classe de guitare
Samedi 17 décembre	14h30 – salle d'expression corporelle	Audition de la classe de saxophone (1 ^{ère} et 2 ^{ème} années)
Vendredi 16 décembre	20h30 – La Cavalerie	Concert dans le cadre des 80 ans de l'orchestre d'harmonie et des 30 ans de la chorale A'Chor – concert chœurs et orchestre (200 choristes)
Samedi 17 décembre		
Dimanche 18 décembre	16h00 – La Cavalerie	

Note : pour le concert de la Fête de la Musique, l'Harmonie se produira le soir où il n'y aura pas de concert dans le cadre des terrasses de l'été. A voir donc ce que la mairie a prévu.

OPPOSITION INTERCOMMUNALE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

Appel à plus de concertation à la CCPH

Notre groupe s'était déjà abstenu en 2015 sur la répartition du Fond de Pérorépartition Inter-Communal (FPIC). Cela n'avait suscité aucun émoi à l'époque. Pourtant lors du conseil communautaire de juin 2016, une minute avant le vote, Monsieur le Président a porté à notre connaissance l'impératif d'un vote favorable unanime pour éviter la réunion de conseils municipaux des villages. Dans le même temps, il a formulé la proposition que notre groupe vote « POUR » en mentionnant notre opposition sur le procès-verbal. Cette solution nous a paru inacceptable : un

vote ne peut qu'être le reflet d'une adhésion sur le fond.

Sur le fond, cette adhésion était exclue compte tenu de l'opposition que nous avons déjà développée en conseil communautaire notamment sur le pacte fiscal, mais aussi sur le transfert du contingentement du SDIS, de l'école de musique, ... : tout ce que la répartition du FPIC entérine. Dans ces conditions, Monsieur le Président nous a donc proposé la seule chose que nous ne pouvions accepter.

Maintenant sur la forme, si notre groupe a par souci de clarté souhaité se déclarer d'opposition, nous ne sommes cependant pas fermés à la concerta-

tion. Au contraire, nous la souhaitons vivement ! Néanmoins la concertation ne peut se décréter une minute avant un vote. Elle doit se construire de façon apaisée et dans des délais permettant la réflexion.

D'une façon plus générale, nous sommes désireux d'une meilleure concertation, ou d'une concertation tout court, sur les projets de la CCPH. Il ne s'agit pour nous pas de la limiter aux rares cas où l'unanimité parfaite est requise, mais au contraire de la chercher partout et tout le temps.

Blaise-Samuel BECKER
et Sandrine PALEO

Une comédie musicale au rythme endiablé à la Cavalerie

Les adolescents et les jeunes adultes du Chœur Chorea ont donné à la Cavalerie, les 20, 21 et 22 mai trois représentations de leur nouveau spectacle « Boulevard du Swing ». Trois représentations qui ont fait salle comble.



« BOULEVARD DU SWING »

Un succès dont nul ne peut s'étonner tant la qualité de ce spectacle était relevée. Sous la direction de Dominique Defaux, Directeur de l'École de Musique Intercommunale du Pays d'Héricourt, les jeunes comédiens ont ravi le public. Forts de leur enthousiasme communicatif et de leurs multiples talents en chant et en danse ils ont transmis dans l'allégresse leur bonne humeur et leur joie de vivre. Un spectacle rythmé et soigneusement chorégraphié où chaque pas de danse et chaque morceau de musique ont été sublimés par

l'engagement artistique de ces jeunes femmes et de ces jeunes hommes remplis de grâce. Mis en scène et dirigé par Dominique Defaux, ce spectacle en 13 tableaux est une création de Thierry



Lalo qui est un spécialiste incontesté du jazz vocal sur la scène européenne. Anne-Marie Gros et Maud Morillon ont apporté leur concours à la mise en scène et Claudine Rosinek a chorégraphié le final.

« POLARS »

En première partie « Les Burlesques » de l'Atelier Chansons ont présenté leur nouveau spectacle « Polars ». Une immersion dans le répertoire noir et amusant du registre du crime avec une succession, dans un rythme endiablé, de scènes plus amusantes et cocasses les unes que les autres. Ce spectacle en costumes confectionnés par Jeannine Devoille et mis en scène par Dominique Defaux, a une fois de plus démontré le talent et l'entrain de cette troupe sympathique qui ne ménage pas son énergie pour le bonheur du public. Entre autres morceaux ont été interprétés les classiques suivants, « Une bonne paire de claques » d'Henri Salvador et Boris Vian, « la Partie de Poker » de Charles Aznavour et Pierre Roche...

Pour ceux qui auraient manqué le spectacle...

Quelques dates pour voir le Chœur CHOREIA sur scène en dehors du Pays d'Héricourt :

- Samedi 17 octobre 2016 - Halle à Spectacles - Ronchamp - 20h00,
- Dimanche 13 décembre 2016 - Espace Louis Juvet - Belfort - 15h00,
- Dimanche 17 janvier 2017 - Halle des Cinq fontaines - Delle - 20h00.

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT 2016/2017 Programmation

■ LA DAME OISELLE

Musiques Baroques

SAMEDI 15 OCTOBRE 2016 à 20h30

Salle des Fêtes - HERICOURT



■ LE MASQUE DES FOUS

Spectacle Musical Baroque

SAMEDI 18 FEVRIER 2017 à 20h30

Salle des Fêtes - HERICOURT



■ EBONY - 5T

Tubes en Tubes

SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016 à 20h30

Salle de la Grande Fontaine - CHAMPEY



■ ART'SAX

Octuor de Saxophones

SAMEDI 18 MARS 2017 à 20h30

Salle Charlie Chaplin - COUTHENANS



■ VIKA MAHU

Métissage Multiculturel

SAMEDI 28 JANVIER 2016 à 20h30

Salle Jean Robein - HERICOURT

École de musique 2 Rue du 47^{ème} R.A.

■ THOMAS ENHCO (Piano)

et **VASSILENA SERAFIMOVA**

(Marimba, multi-percussions)

SAMEDI 08 AVRIL 2017 à 20h30

La Cavalerie - HERICOURT



MUSIQUE EN PAYS D'HERICOURT

contacts : Secrétariat :

35 rue du Dr Gaulier

70400 Héricourt

Président : Claude JEANDEL : 06 76 03 50 77 - 03 84 46 25 54

@ : claud.jeandel.h@orange.fr

Réservations : Ecole de Musique de Héricourt : 03 84 56 73 02

Jacques CARE : 03 84 46 04 81

@ : care.jacques@wanadoo.fr

Renaissance de l'Esplanade du Champ de Foire !

Les travaux de requalification de l'Esplanade du Champ de Foire, commencé au mois de juin 2016, se sont achevés le 16 septembre 2016. Ces travaux ont consisté en la réalisation d'un parking de 250 places afin de satisfaire les besoins des employés de la Manufacture HERMES et de l'entreprise A2E qui totalisent à elles deux plus de 400 employés.



La nouvelle esplanade du Champ de Foire

Ce nouveau parking aura un double usage, à disposition la journée des employés des deux sociétés précédemment citées, il accueillera à partir de 16h30 et les week-ends les usagers de la future salle de sport et du nouveau boulodrome à l'occasion de

leurs entraînements ou des futures manifestations qui y seront organisées.

250 places de parkings supplémentaires pour le stationnement des salariés d'Hermès, d'A2E et des usagers de la future salle de sport.

Le nouveau parking respecte l'environnement avec notamment l'absorption sur place des eaux de pluie grâce à des noues végétalisées, à

l'exemple de ce qui a été fait chez le manufacturier HERMES. Par ailleurs, l'éclairage public offre la possibilité d'agir sur l'intensité ou la durée de l'éclairage des périodes nocturnes. Deux ralentisseurs ont été installés sur le parking afin de sécuriser les lieux et les trottoirs ont été repris tout le long de la portion de la rue Bérégovoy qui borde le nouveau parking. Le nouveau parking dispose de deux entrées/sorties, l'une en face de la Manufacture HERMES l'autre à hauteur du premier immeuble d'Habitat 70. A noter qu'à cet endroit, la voirie a été élargie afin de permettre aux poids-lourds qui se rendent chez A2E de pouvoir manœuvrer en toute sécurité. La Ville a fait le choix de ne pas planter d'arbres du côté de la zone pavillonnaire et a profité de cet important chantier pour supprimer des eaux claires parasites en traitant « la Source de la Gare ».

Plan de financement de l'esplanade du champ de foire

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Travaux	465 000 €	Europe FEDER (35 %)	176 750 €
Maîtrise d'oeuvre	29 000 €	FSIL (30 %)	151 500 €
Lever topographique	1 900 €		
Frais divers et imprévus	9 100 €	Autofinancement Ville d'Héricourt (35 %)	176 750 €
TOTAL	505 000 €	TOTAL	505 000 €



La salle Wissang fait peau neuve

La salle Wissang a fait l'objet de grands travaux tout au long de l'été. Construite au milieu des années 1980, la salle polyvalente, relativement froide en hiver, difficile et coûteuse à chauffer, perméable aux bruits extérieurs, avait grand besoin d'une mise à jour afin de répondre aux normes actuelles en termes d'isolation thermique et phonique.

Pour ce faire, les façades extérieures ont été ravalées et les murs extérieurs isolés par l'entreprise CURTI de Bavilliers.

Concrètement, le bâtiment a été recouvert, sur une surface de 670 m² de murs et 260 m² de plancher bas sous porche, d'une nouvelle peau isolante de 17 cm d'épaisseur. Aussi, l'étanchéité et l'isolation de la toiture terrasse d'une surface de 660 m² ont été entièrement revues par l'antenne héricourtoise de l'entreprise SOPREMA, qui a posé une sur-toiture constituée d'un matériau isolant de 30cm d'épaisseur recouvert d'un liner.

350 000 € investis dans la rénovation et l'isolation thermique de la salle Wissang.

La verrière en aluminium jaune a été remplacée par du vitrage

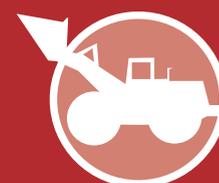
opaque pour offrir davantage de confort aux occupants de la salle comme par exemple lors d'activités sportives. Par ailleurs deux portes et vingt-huit fenêtres ont été remplacées ; ces travaux de serrurerie ont été réalisés par l'entreprise « SERRURERIE de l'EST ». La plomberie du bâtiment a été revue par l'entreprise CSVB d'Argiésans et l'installation électrique a été rénovée par l'entreprise héricourtoise CHOLLEY ELEC.

Cet investissement important permettra à court terme de réduire la facture énergétique de près de 40 %, et de réaliser ainsi de substantielles économies d'énergie. Avec ces travaux, les usagers de la salle, périscolaires et associations, pratiqueront leurs activités avec davantage de confort et de tranquillité.



Plan de financement de la rénovation de la salle Wissang

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Travaux	348 000 €	Aides de l'Etat	173 886 €
Maîtrise d'oeuvre	12 400 €	Autofinancement	192 514 €
Imprévus	6 000 €	Ville d'Héricourt (52%)	
TOTAL	366 400 €	TOTAL	366 400 €



Une voirie communale entretenue

La voirie communale est un poste traditionnellement très important du budget de la Ville. Cette année 400 000 € ont été inscrits en section investissement pour son entretien et son amélioration.



Réfection du rond point du Chemin Vert

De nombreux chantiers ont été conduits et réalisés sur le territoire communal, les uns plus spectaculaires que les autres mais tous indispensables au confort et à la sécurité des usagers.

Un nouveau tapis pour le rond point du Chemin Vert : Avec un flux circulaire très important, notamment composé de camions, le revêtement du rond point du chemin vert présentait de graves détériorations et ne permettait plus une circulation avec de bonnes conditions. Les travaux de réfection ont été réalisés lundi 23 août au mercredi 24 août 2016. Ce chantier a été confié à l'entreprise

Colas. L'ancien revêtement a été raboté jusqu'à une profondeur de 7cm et remplacé par un nouvel enrobé au finisher. Le coût de cette rénovation s'est élevé à 32 000 €.

Une Voirie entretenue (liste non exhaustive) :

Depuis le début de cette année de nombreuses opérations de réfection ont été conduites : le parking de la Poste (24 000 €), les trottoirs de la rue Léon Blum et de la rue Pierre et Marie Curie (48 000 €), le trottoir de la rue Bretegnier (11 000 €), le trottoir de la rue des Coteaux à Bussurel (19 000 €), le trottoir de la rue de Saint-Valbert (9 500 €), le plateau ralentisseur à la croisée de l'avenue Jean Jaurès et de la rue du 47ème RA, la création de bandes rugueuses sur le RD 438 en provenance de Tavey avant le rond-point de Montbéliard, l'accès piétonnier au SUPER U (55 000 €), remplace-

ment du collecteur des eaux pluviales rue de l'Ecole à Bussurel (dégât causé par l'orage du 25 juin 2016)

Une signalisation routière et un éclairage public de qualité :

Des efforts particuliers ont été portés sur la signalisation routière, 59 550 € ont été budgétés pour le remplacement de panneaux et l'entretien de la peinture routière de nos rues.

20 000 € ont été dédiés au renouvellement et à l'entretien du mobilier urbain, plusieurs bancs publics ont été remplacés.

La qualité de l'éclairage public a été maintenue avec un programme d'investissement de 93 340 €, dans l'entretien et le renouvellement du matériel.

Dégâts causés par l'orage du 25 juin 2016

Le montant des dégâts causés par l'orage du 25 juin 2016 est estimé à 275 000 € pour la Commune d'Héricourt et 800 000 €, si l'on totalise l'ensemble des dommages subis, par les communes du Pays d'Héricourt.

Les dépenses seront indemnisées pour les collectivités à hauteur de 40 % par une DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux), par une aide du Conseil Départemental de la Haute-Saône et par une aide de plus de 40 % du fonds de soutien du Ministère de l'Intérieur.

Des tennis couverts flambants neufs

Le revêtement des cours des tennis couverts, situés rue Pierre et Marie Curie, présentait après huit années d'utilisation intensive des signes importants d'usure qui rendaient difficile la pratique du jeu et interdisait toutes formes de compétitions.

Pour remédier à ce problème, la Commune d'Héricourt en concertation avec la Section Tennis des Sports Généraux d'Héricourt a entrepris la réfection totale de la surface de jeu des deux cours de tennis. Les travaux ont commencé le 09 juin 2016 et se sont terminés le 04 août 2016. Ces travaux ont

consisté à remplacer le sol sportif en PVC spécial tennis par un revêtement béton poreux. Ces travaux se sont déroulés en trois étapes distinctes. Dans un premier temps, le sol sportif PVC a été déposé, puis dans un second temps l'ancienne dalle de béton poreux a été déposée et remplacée par une nouvelle dalle qui a été coulée sur place dans les conditions climatiques idéales. Cette seconde opération s'est déroulée entre le 22 juin 2016 et le 02 juillet 2016.

Pour finir et dans un troisième temps, après un délai de séchage de près d'un mois, la peinture du sol et le tracé des cours ont été réalisés entre le 1^{er} et le 04 août 2016.

Des travaux pour un revêtement de qualité.

La durée de vie de ce nouveau revêtement est estimée à plus de

vingt années. Les travaux ont été effectués par la société ST Groupe de Boisseron (34) qui est une entreprise spécialisée dans ce type de commande. Le montant de cette réalisation est de 50 000 € HT. Une subvention a été sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre du programme de rénovation des équipements sportifs.

Le Conseil Départemental de la Haute-Saône a lui aussi été sollicité au titre de sa politique intitulée « travaux de grosses réparation ou d'amélioration de salles de sport ». La Commune d'Héricourt a quant à elle abondé à hauteur de 40 % du coût total.

Grâce à ces travaux les adeptes du tennis pourront à nouveau pratiquer leur activité préférée dans les meilleures conditions.



Nouveau revêtement des cours de tennis

TENNIS SAISON 2016/2017

La saison tennistique 2016/2017 a débuté le 1er octobre 2016 avec le renouvellement des licences et la reprise de l'école de tennis.

Renseignement :
SPORTS GENERAUX HERICOURT - Section Tennis
9 RUE PIERRE ET MARIE CURIE - 70400 HERICOURT
Tél.: 03 84 46 81 78
E-mail : club.hericourt@fft.fr
Site internet : club.fft.fr/sg-hericourt
Président : Jean-Paul SIGNORATO
Tél.: 03 84 56 81 16/06 68 46 89 29
E-mail : jean-paul.signorato@orange.fr



Le nouveau SUPER U est ouvert

Le nouveau Super U a ouvert ses portes le jeudi 11 août 2016. Commencés au mois d'octobre 2015, les travaux de construction des bâtiments, du parking, des accès routiers et piétonniers auront duré moins d'une année. Les délais ont été conformes aux prévisions de Gérôme Quirici, Directeur du Super U, l'ouverture est effective depuis le mois d'août 2016.



Le nouveau SUPER U

Les bâtiments construits sur une emprise de 72 ares, offrent une surface utile de 6500 m². Le bâtiment principal, réservé à l'activité commerciale, compte une surface de vente de 2 600 m². Deux fois et demie plus grand, que l'ancien magasin de la rue Edgar Faure, le nouveau Super U, se caractérise par un agencement moderne et fonctionnel où l'emploi de la lumière naturelle contribue à créer une atmosphère douce et détendue.

Un espace éclatant, un agencement fonctionnel et 40 000 références !

Comme annoncé, le choix pour les clients a été largement amélioré, puisque 40 000 références sont

proposées aux chalandes soit 10 000 de plus que dans l'ancien magasin. La partie non alimentaire, le textile, la mode, les accessoires de cuisine et l'électroménager occupent une place très importante. Une boutique de fleurs, riche de nombreuses variétés, répondra aux demandes de toutes les occasions. Aussi, comme l'ancien magasin, le nouveau Super U propose un service drive, les clients ont ainsi la possibilité d'effectuer leurs achats sur internet et de les retirer sur place dans un délai préalablement choisi. Sont aussi à la disposition de la clientèle, un service de location de véhicules VL et utilitaires, utilisables avec le permis B, et un service Billetterie.

Très prochainement, le nouveau complexe commercial comprendra une station-service qui comptera six pistes, et une station de lavage. Il sera aussi possible de louer du matériel festif, sono, jeux de lumières, tireuse à bière... 250 places de sta-

tionnement dont 100 couvertes sont à la disposition des clients. Un système de navettes par minibus, organisé et financé par la SCI Quirici des Prés du Fol, emmène les clients du centre-ville, notamment les personnes âgées, à destination de la nouvelle zone commerciale des Prés du Fol.

La création du nouveau SUPER U a permis de générer de nouveaux emplois, le nombre d'employés est passé de 38 à 58 et pour satisfaire au mieux les besoins du chaland, du personnel très qualifié a été recruté, comme par exemple au rayon fromagerie.

Ce nouveau complexe commercial est appelé à se développer, prochainement de nouveaux espaces seront construits ils accueilleront, entre autres, un fournisseur de matériels électroménagers et une enseigne spécialisée dans la vente d'articles de sport.

**SUPER U HERICOURT
FAUBOURG DE MONTBELIARD
70400 HERICOURT
Tél : 03.84.56.87.73**

Horaires d'ouverture :

**Lundi : 08h30 à 19h30- Mardi : 08h30 à 19h30- Mercredi : 08h30 à 19h30
Jeudi : 08h30 à 19h30- Vendredi : 08h30 à 20h00- Samedi : 08h30 à 19h00
Dimanche : 9h00 à 12h30
Service Drive : coursesu.com**

Une offre commerciale renforcée

La nouvelle galerie commerciale du Centre Leclerc est ouverte depuis le mois de juin 2016. Commencée à la fin de l'automne 2015, la construction, aura duré un peu plus de six mois.



La nouvelle galerie commerciale au Centre Leclerc

Cette nouvelle galerie commerciale d'une surface de 1750 m², réalisée en un temps record, représente un investissement de l'ordre d'un million d'euros.

La nouvelle galerie commerciale compte cinq enseignes, à savoir :

- « OMALO » un restaurant fast-food d'une surface de 250 m² qui propose des burgers, des sandwiches et des kebabs de qualité,
- « Centrakor » une enseigne spécialisée dans l'aménagement de la maison, vaisselle, décorations, équipements,
- « Loris esthétique » un salon de coiffure et de soins pour hommes et femmes,

- « Ilam fermeture » un commerce de portes, fenêtres et portail,
- « Optic 2000 » opticien qui a déménagé du 1^{er} de l'avenue Léon Jouhaux et qui occupe une surface de 120 m².

La facilité de stationnement, le passage et la synergie commerciale du Centre Leclerc ont été des facteurs déterminants dans la décision de ces différents commerces de s'installer dans la nouvelle galerie commerciale.

A la fin de ces importants travaux, le centre commercial Leclerc a fait réaliser de nouvelles places supplémentaires de parking.

Avec cette nouvelle galerie, l'offre commerciale héricourtoise se renforce et peut mieux résister à la concurrence de Belfort et de Montbéliard.

Aussi Philippe Roulet, PDG de l'hypermarché Leclerc a fait entièrement rénover la façade principale de l'établissement et a fait remplacer l'ensemble du mobilier des rayons fruits et légumes et de la boulangerie pâtisserie.

Tous ces travaux contribuent au renforcement de l'attractivité de la ville centre de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Hypermarché leclerc - zac en salamon - 70400 hericourt

Tél. : 03.84.46.18.10 - Fax. : 03.84.56.71.32

Horaires d'ouverture

lundi : 8h30 à 20h - mardi : 8h30 à 20h - mercredi : 8h30 à 20h - jeudi : 8h30 à 20h

vendredi : 8h30 à 20h - samedi : 8h30 à 20h - dimanche : 9h à 12h30

LECLERC DRIVE - Zone des Guinottes 2 - 70400 Héricourt

GPS : Latitude : 47.59117300 / Longitude : 6.77968000

Ouvert du lundi au samedi de 08H00 à 19H30

La Grand Pré : construction d'une nouvelle résidence IDEHA

La Ville d'Héricourt, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et le Département de la Haute-Saône contribuent au financement de cette deuxième tranche de cette résidence qui a été commanditée par la société immobilière IDEHA.

d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Aussi tous les logements seront positionnés en façade et bénéficieront, soit de balcons, soit de terrasses.



La nouvelle résidence Organdis

L'urbanisation du site de la Grand Pré se poursuit avec la construction du deuxième immeuble de 14 logements de la résidence Organdis.

Les appartements seront classés THP (Très Haute Performance Energétique), le chauffage et la production d'eau chaude seront assurés par des chaudières gaz individuelles. Des balcons seront positionnés sur les façades nord-ouest et sud-est. L'attique recevra pour ces parties latérales des toitures à pentes qui casseront l'impression monolithique du bâtiment. L'immeuble comptera quatorze caves privatives accessibles depuis le hall d'entrée qui dessert également l'ascenseur et l'unique cage d'escalier du bâtiment. Pour le stationnement des véhicules quatorze garages intérieurs seront construits ainsi que neuf places extérieures.

Les limites séparatives recevront une clôture à mailles souples doublées d'une haie végétale composée de charmilles et de noisetiers. Les espaces libres seront engazonnés et plantés d'arbres, érables, cerisiers, liquidambar...

En plus d'une subvention de 70 000 €, la Ville apporte 2 000 € par logement, la CCPH abonde pour un montant de 3 000 € par logement et le Département 5000 € par logement. Le second bâtiment commencé au mois de février 2016 est le pendant du premier qui est habité depuis le printemps 2013. Bien que semblable le second immeuble est toutefois beaucoup plus performant sur le plan énergétique, en effet le pre-

mier bénéficie du label Très Haute Performance Energétique (THPE) alors que le second intègre la nouvelle norme Bâtiment Basse Consommation (BBC).

Comme le premier, ce second bâtiment compte quatre étages. Le rez-de-chaussée recevra les stationnements, l'entrée des garages collectifs sera située au nord et les entrées principales se feront face au centre du terrain. Les étages ainsi que l'attique (petit étage en haut d'une construction) recevront quatorze logements qui seront de type T2, T3, T4, et T5. Tous les logements, avec accès par ascenseur, répondent aux normes

Le deuxième immeuble de la résidence Organdis sera livré au printemps prochain. Il s'agit de logements à loyers modérés avec terrasse ou balcon et une cave en rez-de-chaussée.

**Les loyers seront les suivants :
300 € (T2) - 392 € (T3) - 530 € (T4) - 660 € (T5 attique)**



Une liaison directe Héricourt – A36

Les travaux de réalisation du nouvel échangeur de Sevenans ont commencé cet été. Adapté aux évolutions du trafic, le nouvel échangeur offrira aux automobilistes des accès simplifiés et sécurisés aux entrées de l'A36 comme il permettra une meilleure desserte aux usagers de la gare LGV et de l'hôpital médian.



Cet important chantier s'inscrit dans le Plan de relance autoroutier entre Autoroutes Paris Rhin Rhône (APRR) et l'Etat qui a été signé au mois d'août 2015. Depuis cette signature de nombreux arrêtés relatifs à la Loi sur l'eau, aux espèces protégées ont été rendus afin de permettre le lancement effectif des travaux qui ont débuté par le remblaiement d'une ancienne gravière située sur la commune de Bermond entre l'A36 et la RD19. Durant cet automne, du 19 septembre au 4 octobre 2016 une enquête d'utilité publique liée au foncier sera menée sur les communes de Dorans, Botans, Moval et Sevenans.

Echangeur de Sevenans, un chantier de 120 millions d'€uros.

Premier trimestre 2017 : déplacement des réseaux.

Des opérations de dévoiement qui dureront jusqu'à la fin du premier trimestre 2017 vont être effectuées sur les réseaux. Ainsi des conduites d'eau, de gaz, des réseaux d'électricité, d'eau seront déplacés si nécessaire.

Deuxième trimestre 2017 : début de construction des ouvrages d'art.

Ces travaux de préparation achevés, la construction du futur échangeur pourra commencer. Ces travaux consisteront en la réalisation d'une dizaine d'ouvrages d'art, essentiellement des ponts, qui permettront le franchissement en dif-

férents points de l'A36, des cours d'eau de la Douce, de la Savoureuse et du canal. Le chantier sera organisé en plusieurs phases afin de réduire les nuisances et de permettre la circulation des véhicules durant les travaux.

Été 2017, mise en fonction d'un nouveau giratoire.

Dès l'été 2017, les usagers emprunteront un nouveau giratoire sur la RD437 et la RN1019, puis au cours de l'année 2018, ils bénéficieront d'une première mise en service partielle avec l'ouverture de l'échangeur A36 / RN1019. L'ensemble du projet sera achevé début 2020. Le nouvel échangeur de Sevenans réglera l'ensemble des problèmes de circulation sur ce secteur clé de l'Aire urbaine.

Le bouchon de Sevenans, ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir
 - Une liaison directe à l'A36 pour les habitants du Pays d'Héricourt
 - La gare LGV et l'Hôpital Médian accessibles rapidement.

Le Conseil Municipal d'Héricourt et le conseil communautaire du Pays d'Héricourt ont voté à l'unanimité une motion demandant la mise à 2 x 2 voies du tronçon Brevilliers Sévenans.

Des écoles entretenues et soutenues

Comme traditionnellement, à chaque rentrée scolaire, le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, accompagné de la Première Adjointe, Martine Pequignot, et de l'adjointe aux Affaires Scolaires, Dominique Vareschard a visité les écoles maternelles et primaires de la Commune.



Visite de l'école Grandjean

Ce tour des écoles s'est déroulé toute la journée du vendredi 02 septembre 2016. A cette occasion, les enseignants des huit écoles maternelles et primaires de la Commune ont présenté un compte rendu détaillé de la rentrée et ont fait connaître leurs doléances pour la nouvelle année scolaire qui commence. Le Maire et ses conseillers ont pris bonne note des remarques et demandes du corps enseignant. En matière de sécurité, le Maire a informé que toutes les consignes données à l'échelle de l'Etat sont écoutées et respectées avec le plus grand scrupule. Aussi, le Maire a évoqué lors de cette rencontre les travaux d'entretien et de rénovation, qui ont été effectués cet été dans les établissements scolaires.

L'éducation une priorité communale.

Nous portons à votre connaissance une liste non exhaustive des travaux les plus significatifs qui ont été réalisés :

- Remplacement de menuiseries bois par du PVC blanc par l'entreprise Personeni pour un coût de 47 000 € TTC, au Groupe Scolaire Borey (2 portes) à la Maternelle Gabrielle Paris (fenêtres PVC dans trois classes) et à la Maternelle Jules Ferry (3 châssis + impostes PVC).
- Remplacement de la couverture du préau au Groupe Scolaire Poirey par les entreprises TED et Della Vecchia et pose couverture bacs acier par le plombier des Ser-

vices techniques pour un coût de 20 672 € TTC.

- Réfection de locaux et travaux divers en régie par les services technique pour un coût de 26 000 € TTC, réalisation de meubles pour les Groupes Scolaires Poirey, Grandjean, Ploye...

Education Budget 2016 :

1 641 523 € sont inscrits au budget en section fonctionnement pour l'éducation dont :

- 920 856 €, frais de personnel
- 126 610 € de transports scolaires,
- 45 000 € de fournitures scolaires,
- 30 000 €, enseignement privé.

GROUPES SCOLAIRES	EFFECTIFS SEPT 2015	EFFECTIFS SEPT 2016	DIFF.
ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES	359	353	-6
Maternelle Ecole Privée St Joseph	62	64	+2
TOTAL GENERAL MATERNELLES	421	417	-4
ECOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES	632	597	-35
Ecole Primaire Privée St Joseph	124	124	-3
TOTAL GENERAL ECOLES ELEMENTAIRES	756	718	-38
TOTAL EFFECTIFS MATERNELLES + ELEMENTAIRES	1 177	1135	-42
Collège Pierre et Marie Curie	756	NC	
Collège Privé St Joseph	287	290	+3
TOTAL COLLEGES	1043		
Lycée Louis Aragon	660	614	-47

« Terriens.. C'est rien ! »

Les 225 choristes et musiciens qui composent le Chœur du Collège Pierre et Marie Curie ont donné à la Cavalerie, les 27, 28 et 29 mai 2016 un récital de très haute volée. Guidés par Julien Jacquot, leur inégalable commandant de bord, les collégiens ont offert à leur auditoire, un voyage intergalactique à la recherche d'un monde meilleur.

Un voyage intersidéral en quinze chansons issues du répertoire des plus grands artistes contemporains, « J'ai besoin de la lune » (Manu Chao),

« Au clair de la Lune » (Calogero), « Il voyage en solitaire » (Alain Bashung) « La Lune » (Zaz)... Lors de ces trois représentations inoubliables, les auditeurs venus en nombre ont apprécié le sérieux et l'implication des enfants dans le bon déroulement du spectacle. Un spectacle réussi car savamment orchestré où les enfants ont exprimé entre chaque chanson les angoisses que leur impose le monde dans lequel ils vivent et grandissent. Un monde en guerre, qui chaque jour se dégrade un peu plus, la faute à l'individualisme, au réchauffement climatique, aux injustices sociales...

Voyage musical intergalactique avec les choristes du Collège Pierre et Marie Curie.

Avec leur cœur, leur enthousiasme et leur grand talent les enfants ont réus-

si le temps d'un spectacle à élever nos consciences. Une fois de plus, lors de ces trois concerts, Julien Jacquot et son équipage enthousiaste, ont obtenu un immense succès auprès des 2500 spectateurs cumulés de ces trois soirées. Ce beau résultat est le fruit d'un important travail, en effet plus de 125 heures de répétition ont été nécessaires à ce bel aboutissement. Aussi nous n'oublions pas de relever l'œuvre et implication des 40 bénévoles de l'association Chœur&Orchestre ainsi que de son président David Boulanger qui se sont activés tout au long de l'année scolaire pour porter cet important projet source d'émerveillement. Vivement l'année prochaine.



Julien Jacquot et les collégiens à la Cavalerie

2016 : 15^{ÈME} Édition du concert de la chorale du Collège Pierre et Marie Curie

Chœur et Orchestre c'est :

- 225 élèves dont 202 choristes et 23 musiciens
- 40 bénévoles, membres de l'association Chœur et Orchestre
- 125 heures de répétitions, 4 concerts, 15 chansons et plus de 2500 spectateurs

CENTRE SIGNORET :

De nombreuses idées pour occuper son

CLUB	LIEU/JOUR/HORAIRES	PUBLIC	TARIF
EXPRIMER SA CRÉATIVITÉ :			
DENTELLE AUX FUSEAUX	Saint Valbert, vendredi 14h à 17h	ADULTE	Carte d'Usager
ART FLORAL	Centre Signoret, mardi 20h à 22h (1fois/mois)	ADULTE	Carte d'Usager - Tarif A
PATCHWORK	Saint Valbert, jeudi 19h30 à 22h30	ADULTE	Carte d'Usager
POTERIE	Saint Valbert, mardi 18h00 à 20h00	ADULTE	Carte d'Usager - Tarif B
MARQUETERIE DE BOIS	28 avenue J. Jaurès, mercredi 14h à 22h30	ENFANT/ ADULTE	Carte d'Usager - Tarif B
MARQUETERIE DE PAILLE	28 avenue J. Jaurès, jeudi 13h30 à 17h30	ADULTE	Carte d'Usager - Tarif B
SCRAPBOOKING	Centre Signoret, jeudi 20h à 22h30	ADULTE	Carte d'Usager
PEINTURE SUR BOIS	Saint Valbert, lundi 18h à 20h	ADULTE	Carte d'Usager - Tarif B
JOUER LA COMÉDIE :			
THEATRE La Troupe S'ignoret	Centre Signoret, un planning des séances est transmis en début de saison. Un spectacle sera présenté au public.	ADOS/ ADULTE	Carte d'Usager - Tarif A
AVEC UNE PLUME ET UN PINCEAU :			
ARTS PLASTIQUES	Centre Signoret, mercredi 14h à 16h30 Centre Signoret, vendredi 14h à 16h30 Centre Signoret, vendredi 20h à 22h30	ADULTE	Carte d'Usager - Tarif B
A LA DECOUVERTE DU 7E ART :			
PAUS'CINE	Centre Signoret, mercredi 14h30 à 17h00 Venez nous rejoindre pour partager un moment convivial en regardant un film suivi d'un café gourmand.	ADULTE	Carte d'Usager
COMMUNIQUER :			
ANGLAIS	cours, niveau «débutants» : jeudi de 18h00 à 19h30, à Saint Valbert cours, niveau «bases» : mercredi de 17h30 à 19h00, à Saint Valbert cours, niveau «confirmés», english conversation : mercredi de 17h30 à 19h00 , au Centre Signoret	ADULTE	Carte d'Usager - Tarif B
LE RYTHME DANS LA PEAU :			
HIP HOP /BREAK DANCE	Centre Signoret, vendredi 17h30 à 18h30 Centre Signoret, vendredi 18h30 à 19h30 Centre Signoret, vendredi 19h30 à 21h00	ENFANTS 6/9 ANS ENFANTS 10/13 ANS ADOS 14/17 ANS et +	Carte d'Usager - Tarif B
RENFORCEMENT MUSCULAIRE AU MASCULIN	Salle d'activités 8, rue J.B. Clément lundi, mercredi, vendredi 18h à 20h	ADOS/ ADULTE	Carte d'Usager - Tarif C
ZUMBA KIDS	Centre Signoret, lundi de 16h30 à 17h30 Centre Signoret, lundi de 17h30 à 18h30	ENFANTS 6/11 ANS	Carte d'Usager - Tarif B
ZUMBA GOLD	Centre Signoret, mardi de 9h30 à 10h30	ADULTE	Carte d'Usager - Tarif B

14 JUILLET - FÊTE DE LA FRATERNITÉ

La Fête de la Fraternité est une manifestation organisée par les bénévoles du monde associatif héricourtois, les Comités de Quartiers avec le soutien de la Ville d'Héricourt.

Des activités gratuites non stop, avec 110 bénévoles et 35 stands, se sont déroulées toute la journée pour les enfants et les adultes : manèges, pêche miraculeuse, tir à l'arc, accrobranche, jeux en bois géants...

Le directeur du Centre Signoret, Hadje Taffahi, a su entraîner derrière lui toutes les bonnes volontés pour la réussite de cette journée. Comme lors de toutes les éditions précédentes, les clubs du Centre Signoret ont participé avec beaucoup d'entrain à cette édition 2016 de la Fête de la Fraternité. Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, qui était présent, a salué le public venu nombreux et a remercié tous les bénévoles pour leur implication dans le bon déroulement de cette manifestation populaire.



temps libre !

*La carte avantages jeunes en vente
au Point Information Jeunesse*

CARTE AVANTAGES JEUNES :

Une super carte, des supers pouvoirs ! Les bons plans de tous les moins de 30 ans.

Tarif : 8 euros

La carte avantages jeunes propose plus de 3000 avantages pour la culture, le sport, les loisirs et la vie pratique en Franche-Comté.

- Des avantages permanents valable à chaque présentation de la carte
- Des avantages uniques sous forme de coupon à détacher du livret
- Des avantages en plus dans votre espace personnel sur internet.

Quelques avantages incontournables :

- 6 euros de réduction en librairie
- Tarifs exclusif au cinéma
- Entrée réduite à l'axone, la Poudrière, la Rodia, les Eurockéennes de Belfort...

Rendez-vous dans un point de vente partenaire, notamment les structures Information Jeunesse de votre secteur, muni d'une pièce d'identité et d'une photo.



CENTRE MUNICIPAL SIMONE SIGNORET

LES TARIFS :

Les tarifs des activités clubs sont assis sur les revenus des familles et déterminés en fonction des tranches de quotient familial servant de base de calcul de l'impôt sur le revenu. Il existe des activités où seule la carte d'usager est nécessaire et d'autres où une participation financière supplémentaire est demandée (tarif A, tarif B ou C).

Le quotient familial est égal au revenu fiscal de référence (auquel il est ajouté les éventuels déficits fonciers) divisé par le nombre de parts fiscales.

Tarifs Carte d'usager :

Jeunes - de 18 ans : 3 euros • Adulte : 7 euros • famille : 13.50 euros

HORAIRES D'OUVERTURE :

Périodes scolaires :

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Périodes de vacances :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

RENSEIGNEMENTS : 5, rue du 11 novembre Tél. 03 84 46 25 49



Fest'images, le samedi 27 août 2016

Fest'Images 2016.

La septième édition de Fest'Images s'est déroulée le samedi 27 août 2016 au quartier des Chenevières. Organisée par le Centre Socioculturel Simone Signoret avec le soutien des services de la Ville d'Héricourt, cette manifestation s'adressait à tous les habitants d'Héricourt. Peu avant la rentrée scolaire, les enfants ont eu la joie de profiter intensément de leurs derniers jours de vacances avec des animations spécialement programmées à leur attention, toboggans géants, ateliers de constructions, ateliers de peintures...

Comme lors de la dernière édition, les promenades à poneys de l'écurie du centre de tourisme équestre d'Echenans-sous-Mont-Vaudois ont connu un grand succès, toute la journée les petits chevaux ont promené les enfants sur des circuits raccourcis pour permettre au plus grand nombre de participer. Sur scène différentes formations se sont succédées et ont présenté au public des prestations de très grande qualité. Les animateurs du Centre Signoret tous sur le pont en cette circonstance ont contribué grandement au succès de cette journée très ensoleillée.

Claude Bouclet, trois décennies au service de la Ville et de ses habitants

Après quarante six années de service dans la fonction publique territoriale dont trente trois années passées à la Ville d'Héricourt, Claude Bouclet, a fait valoir ses droits à la retraite le 27 mai 2016.



Claude Bouclet entouré Jean-Pierre MICHEL, Fernand BURKHALTER, Jean-Michel VILLAUME

Le vendredi 17 juin 2016, un pot de départ a été organisé en son honneur à la salle Wissang. A ses côtés pour célébrer ce moment très important, les trois Maires successifs avec lesquels il a travaillé ces trois décennies. Jean-Pierre Michel, (maire de 1983 à 2004) a rappelé l'engagement et la grande discrétion de Claude Bouclet qui a su travailler en intelligence avec tous les élus : « c'était un homme en communion avec les élus de la majorité mais aussi ouvert avec l'opposition. » Jean-Michel Villau-
mé (maire de 2004 à 2014) a loué ses grandes qualités, compétences, diplomatie, patience : « La ville peut être reconnaissante de tout ce que vous avez apporté, c'est une chance pour Héricourt de vous avoir connu. » Fernand Burkhalter, maire d'Héricourt, a évo-

qué le rôle majeur et déterminant que fut celui de Claude Bouclet : « il fut un chef d'orchestre incomparable, un expert dans beaucoup de domaines. Le bien être des habitants, la qualité des services publics ont été tout au long de sa carrière des leitmotivs de première importance. Sachant toujours répondre avec humanité et perspicacité aux problématiques les plus difficiles. »

Une chance pour Héricourt, ville métamorphosée.

Claude Bouclet, la voix emprunte d'émotion a remercié l'assistance présente et a évoqué sa belle carrière : « J'adorais que les élus aient des projets, on a pris beaucoup de risques pour métamorphoser la ville mais une

décennie plus tard l'objectif de reconquête était atteint. »

Sophie Beuchat succède à Claude Bouclet au poste de Directrice Générale des Services.

Sophie Beuchat, est depuis le 17 mai 2016, la nouvelle Directrice Générale des Services (DGS) de la Ville d'Héricourt. Durant deux semaines elle a pris la mesure de la collectivité aux côtés de Claude Bouclet. Originaire de Valentigney et habitante de Champey, Sophie Beuchat, est titulaire d'un Diplôme d'études supérieures (bac+5) de l'administration des collectivités locales obtenu à la faculté de Strasbourg. Elle arrive de la Mairie d'Essert où elle occupait la fonction de DGS. La possibilité de travailler à Héricourt lui offre une opportunité d'évoluer dans une commune plus importante et de relever un défi : « Ma tâche est importante, succéder à Claude Bouclet c'est un beau challenge. »

Martial Maitre remplace Alain Krivaneck au poste de Directeur des Services Techniques.

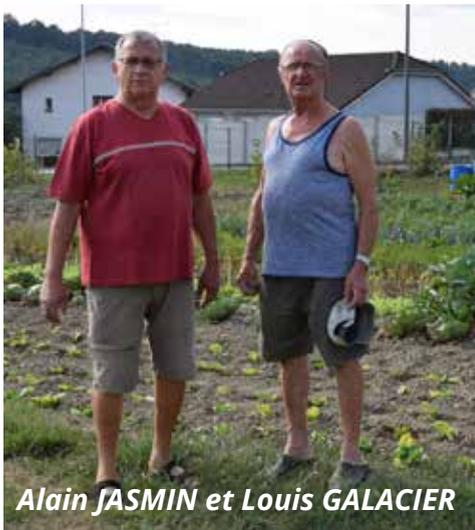
Alain Krivaneck qui était arrivé à Héricourt en 2010 pour occuper le poste de Directeur des Services Techniques, est parti à la retraite le 30 septembre 2016. Il est remplacé par Martial Maitre qui arrive de Belfort où il était directeur adjoint des Espaces Verts. Désireux d'évoluer dans la pluridisciplinarité, Héricourt est pour lui l'occasion de vivre une nouvelle expérience enrichissante. Martial Maitre se dit très fier de travailler à Héricourt : « une ville qui a su faire sa place au cœur de l'Aire Urbaine. »



SOPHIE BEUCHAT
DIRECTRICE GENERALE
DES SERVICES

MARTIAL MAITRE
DIRECTEUR DES SERVICES
TECHNIQUES





Alain JASMIN et Louis GALACIER

L'association des Jardins Familiaux d'Héricourt est née au mois de juin 2016. Cette nouvelle association est issue de l'Association des Jardins du Mont-Vaudois. Cette création résulte d'une volonté d'optimiser au mieux la gestion de l'Association des Jardins du Mont-Vaudois qui s'est peu à peu

Association des Jardins Familiaux d'Héricourt !

10 parcelles de 2 ares encore disponibles à la location pour cultiver ses propres légumes !

professionnalisée et spécialisée dans l'insertion sociale.

Faute de temps pour les responsables de l'Association des Jardins du Mont-Vaudois, la partie qui concernait ce qui était autrefois les jardins ouvriers devenait de plus en plus difficile à assumer et à gérer. Pour satisfaire les demandes et les besoins de ces deux branches distinctes de l'association des Jardins du Mont-Vaudois il a été décidé d'une réorganisation. Ainsi les membres, locataires de jardins ouvriers ont fondé l'Association des Jardins Familiaux d'Héricourt. Cette nouvelle association est présidée par Alain Jasmin, assisté du secrétaire Mickael Diemunsch et du trésorier Louis Galacier.

L'association des Jardins Familiaux d'Héricourt compte actuellement une soixantaine d'adhérents. Les Jardins Familiaux sont situés sur deux aires distinctes, l'une aux Vignes et l'autre sur le site de l'ancienne carrière le long de la rue Pierre et Marie Curie à l'intersection de la rue Pierre Proudhon.

Pour l'heure, 10 parcelles de 2 ares (200 m²) sont encore disponibles à la location, 4 sur le site de la Carrière et 6 sur le site des Vignes. L'adhésion est de 5 €, la location annuelle pour une parcelle (2 ares) est de 23 €. La location de ces parcelles est ouverte aux habitants de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Lutter contre la Maladie d'Alzheimer

Un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) a été créé à la Résidence de la Lizaine pour les résidents atteints d'Alzheimer et autres maladies apparentées.

Dans le cadre du plan de lutte contre les maladies neuro-dégénératives, la Résidence de la Lizaine, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EPA-HD) a été doté d'un Pôle d'Activités et Soins Adaptés. Cette nouvelle structure, permet d'accueillir dans la journée, des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées ayant fait l'objet d'un diagnostic et présentant des troubles modérés du comportement tels que décrits dans l'inventaire neuropsychiatrique comme par exemple l'apathie, troubles de l'appétit, indifférence, anxiété, irritabilité ou instabilité de l'humeur.

Les malades qui présentent des troubles du comportement compatibles avec une participation à des activités en ateliers sont accueillis en PASA. Le nombre de places à la Résidence de la Lizaine est de 14 places. La sélection des résidents est effectuée en accord avec le médecin traitant par le médecin coordonnateur en concertation avec l'équipe soignante. Les résidents peuvent être accueillis tous les jours, un jour sur deux, un jour de temps à autre, la sélection quotidienne des résidents accueillis dans

le PASA est souple et variable, uniquement liée aux besoins de la personne et à l'état de santé.

A la Résidence de la Lizaine, des locaux ont été spécialement aménagés à cet effet et des travaux importants ont été conduits pour un peu plus de 50 000 € afin de les réaliser. Le PASA de la Résidence de la Lizaine dispose d'un espace de vie, d'une salle d'activité, d'un espace dédié aux repas, d'un espace extérieur, de toilettes et d'un espace de douches.

Les activités du PASA débutent à 10h00 et se terminent en fin de journée à 17h00. Ces activités sont variées et toujours adaptées aux besoins des résidents, activités physiques, habillage, cuisine, se servir à table,...L'objectif thérapeutique est de maintenir le lien social, mobiliser les fonctions sensorielles, retrouver les gestes de la vie quotidienne, maintenir, stimuler ou réhabiliter les fonctions cognitives restantes et prévenir les troubles de la marche et de l'équilibre.

A la Résidence de la Lizaine, le fonctionnement du PASA repose sur une équipe compétente, complémentaire et spécifi-

quement formée. Le docteur Christophe CANO, du Groupement Hospitalier 70, supervise le tout, il est assisté dans sa tâche de Sophie HAGMANN, cadre supérieure de soins, de Florian MOLLE, cadre de soins et de deux assistantes de soins en gérontologie. Régulièrement des intervenants spécialisés dans la prise en charge des troubles du comportement participent au déroulement des activités du jour, professeur de sport, psychomotricien, ergothérapeute, psychologue...



Sophie HAGMANN,
Florian MOLLE
et Christophe CANO.

Renseignement et contact

La Résidence de la Lizaine est sous le régime d'une Convention avec le Conseil Départemental de la Haute-Saône et l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté, garantissant la qualité de prise en charge et de l'accompagnement des résidents accueillis.

L'établissement est doté d'une capacité d'accueil de 81 lits.

1, Rue Edgar Faure
70400 HERICOURT
Téléphone : 03 84 56 71 62



MARIAGES

BAQILI Mohamed et ALI MAHYOUB Bochra	9/4/16
THIBAUT Christophe, Robert Jean et GEOFFROY Murielle, Marie-Claude	29/4/16
BOUDEBZA Ahmed et BOUSLIM Yousra	30/4/16
RAUBER Patrick, Sylvain Charles et ROSSET Géraldine, Liliane Geneviève	6/5/16
TUNC Bünyamin, Hilmi et YAKLAV Sibel	7/5/16
SEILER Geoffrey et SADKI Khadija	7/5/16
AM RAOUI Wallen, Belkerroubi et TOPALOGU Merrem	21/5/16
DUPRÉ Roger, Marie Gilbert et FERRARI Claude, Virginie	10/6/16
MANN HART Anthony et CAMBOL Y Pauline, Marie Michèle	11/6/16
BOILLOT Ludovic, Lionel et BRESSON Séverine, Angèle Marie	18/6/16
LAURENT Noël et DEMANGE Colette, Anne-Marie	25/6/16
ALZINGRE Florian et ANDRE Varuna	25/6/16
BENAISSA Mehdi et HAAS Séverine, Lydia Renée	1/7/16
ROUSSEL Vincent, Jérôme et LAMY Marine, Jeanne Michèle	2/7/16
GRONDIN Dylan, Raymond Freddy et BRIN GARD Sandy, Patricia	2/7/16
APRO Jean-Philippe et GAZEL Alexandra, Emilienne	2/7/16
JUILLAN Pascal et GIRARD Bénédicte, Madeleine Cécile	9/7/16
KHALFALLAH Camel et MEDDOUR Sabrina	16/7/16
HUET Stéphane, Patrick et PADULA Mélanie, Aurélie	16/7/16
PAN David, Lionel et BURKHALTER Anne-Sophie	30/7/16
BERGER Johann et PERGAUD Alexandra, Ginette Juliette	20/8/16
LOBRE Frédéric, Paul Jean et RAYNAUD Laure, Paulette Madeleine	20/8/16
AIT-RAMDANE Bouzid et GORI Stéphanie, Suzanne Louisa	27/8/16
BENINI Aurélie, Kelly et SAM Evelyne, Sokontia	27/8/16
PÉRIGAL Thierry, Robert et LECERF Séverine	27/8/16
FLEURY Eddy et FRANÇOIS Mélanie	2/9/16

NAISSANCES

KEBAIU Lokmane 18/7/16 • PIERROT Ludovic, Jean-Claude 7/8/16 • WEBER Corentin, Jean Dominique 15/3/16 • AMIRI Ines, Chantal Zohra Théoline 21/3/16 • PETIT TImoa, Brian 22/3/16 • BERISAJ Adem 25/3/16 • VARIN Enzo, Serge Lucas 26/3/16 • BARBIER ESCOBAR Aria, Joëlle Nicole 26/3/16 • LAKHDAR Hajar 28/3/16 • PIEMONTESE Alessio, Mattéo Denis 28/3/16 • BLONDEL Lana, Christelle Perle 1/4/16 • MERY Nolan 5/4/16 • CAMAJ Delin 5/4/16 • MILOME Mya 7/4/16 • VIARD Lyhana, Francine Cécile 11/4/16 • CARUSO Landry, Patrice Denis 13/4/16 • TRABAUD Kelly, Martine Elisabeth 14/4/16 • ARNESI Iméo, Patrick Daniel 19/4/16 • REEB Hélène 29/4/16 • HAJJI Amira 3/5/16 • BERÇOT Clarisse, Brigitte Christine 11/5/16 • HAM BU Syrine 18/5/16 • FÉUCITÉ cameron, Gemison 28/5/16 • PILLODS Ambre 31/5/16 • BOURQUIN Théa, Lyse 13/6/16 • BERTRAND KaOlllys 14/6/16 • PETREMENT Céleste, Marie-Louise 17/6/16 • ANDJE Eva, Inès 18/6/16 • FRANÇOIS Lola, Mathilde Josiane 22/6/16 • GRANGE Marie, Sandra Véronique 26/6/16 • BURGER MARTINEZ--TOURNIER Shanon, Aline Doris 28/6/16 • AM RAOUI Neyla, Kheira 30/6/16 • LEGAIN Lana 2/7/16 • ZINGG Aimy, Jocelyne Germaine 5/7/16 • CHIOCCHIA Noah, Michaël Maël 7/7/16 • POUTHIER Camille, Françoise Véronique 11/7/16 • MATHIE STINGL Brenda 13/7/16 • CHOUAF Jassim 17/7/16 • BELARBI Adem 17/7/16 • RONDEY Ryan 31/7/16 • MAZEREEL BRÜCKNER Timéo, Noël Jean-Didier 8/8/16 • LAAR! Yanis 9/8/16 • THIRODE Evan, Henri Jean-Marie 15/8/16 • LANGLOIS Émy, Rose 18/8/16 • ELOY Jeanne, Léa 19/8/16 • KOENIG Willow, Sylvie Martine 22/8/16 • LEGAL Valentin, Alain 25/8/16 • LEGAL Benjamin, Alain 25/8/16 • KONKI Ayanna 26/8/16 • BEAUCHET Shana, Adeline Caty 30/8/16

DÉCÈS

BULTÉ Paul 16/3/16 • ELOY Eric, Armand 19/3/16 • ISLER Jean, William 21/3/16 • HA LM Thérèse 21/3/16 • KHEFIF Moussa 21/3/16 • DEUSE Christine 23/3/16 • WENMEYER Thierry, Michel 25/3/16 • PRACTH Liliane, Violette 28/3/16 • BURGER Chantal 8/4/16 • PARIS René 10/4/16 • PAUTOT Pierre, Robert 15/4/16 • BEGEY Christian, André 25/4/16 • POIROT Daniel, Paul Adelin 25/4/16 • JARDOT Paule, Anne Marie 26/4/16 • LE DOUSSAL Jeannine, Marie Louise Albertine 29/4/16 • MERCIER Gaston, Charles Edouard 30/4/16 • GRISEY Brigitte, Jacqueline 2/5/16 • OBER Marie, Louise 3/5/16 • MOUGENOT Camille, Paulette, Mauricette 5/5/16 • HOBEL Emilienne, Charlotte 11/5/16 • MULLER Hélène, Emma 11/5/16 • RAZAFINJATOVO Jean, Pierre Olivier 12/5/16 • CHAIMEY Ginette, Jeanine, Marcelle 13/5/16 • MEYER Francine, Pierrette 14/5/16 • KUBASZEK Anna 29/5/16 • DIDIER Jean-Laurent 29/5/16 • GUEIDRY Nadine, Eliane 16/6/16 • AZDER Cemile 16/6/16 • CHOILLOT Josiane, Nicole 21/6/16 • BILLEREY Jean-Luc, André 22/6/16 • BÉQUILLARD Brigitte, Yvette 27/6/16 • MOURLOT Elisabeth 1/7/16 • MOREL Gisèle, Raymonde 1/7/16 • MILLER Michel, Georges, Gilbert 7/7/16 • MERAT Sylvie 10/7/16 • FORNI Christiane, Denise, Paulette 12/7/16 • MOBBS Christopher, Robert 13/7/16 • RIBAUD Arlette, Gabrielle Emilie 19/7/16 • DUBOIS Jean, Roland 20/7/16 • GIULIANI Renée, Françoise 23/7/16 • HERRMANN Marina, Dorothee 26/7/16 • SAUTEL Daniel, Charles Octave 1/8/16 • WILLEMEN Roland Lucien 1/8/16 • VAILLANT Suzanne, Catherine Marie 8/8/16 • NIOI Ugo 16/8/16 • DAGUSE Maryvonne, Micheline, Andrée 26/8/16 • PRUDENT Georges, Emile Frédéric 29/8/16 • BELFILS Bernard, Jean-Pierre Marie 1/9/16

ELUS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS

En France, et plus encore dans notre bassin d'emploi, les difficultés du groupe ALSTOM inquiètent. La décision prise par Monsieur Henri POUPAR LAFARGE, Président Directeur Général d'Alstom Transport, de fermer dans le courant de l'année 2018, le site historique de Belfort est inacceptable.

La majorité municipale proteste vivement contre cette décision prise sans aucune concertation avec les pouvoirs publics. Le développement ferroviaire dans notre pays est incontestablement dépendant des commandes publiques et c'est pourquoi nous demandons la mise en œuvre de tous les moyens pour confier les marchés du réseau français au groupe Alstom Transport, y compris les marchés des régions qui doivent être partenaires pour conforter l'excellence du site de Belfort.

Des mesures fortes sont nécessaires pour assurer la reconquête industrielle de notre Pays, il faut espérer que les mesures de soutien annoncées par le Gouver-

nement permettront de maintenir le site ALSTOM de Belfort et renforcer ce secteur de notre économie ainsi que ses emplois.

Pour Héricourt et le Pays d'Héricourt, les élus de la majorité agissent au quotidien pour renforcer l'attractivité de notre territoire et développer les services à la population.

Vous le constatez, les nouvelles réalisations sur notre territoire sont nombreuses : création de l'esplanade du Champ de Foire, création de la Maison de la Formation, réfection de la piste d'athlétisme du Plateau Sportif au Collège Pierre et Marie Curie, rénovation de la Salle Wissang, réfection des tennis couverts, création d'un pôle d'activités et de soins adaptés pour les personnes atteintes d'Alzheimer et maladies apparentées, agrandissement de l'IME des Fougères...

Aussi les projets ne manquent pas, le futur bassin d'apprentissage de la natation scolaire, la future salle de sport, et la réhabilitation de l'ancien site de la Filature, témoignent du dynamisme de notre territoire et de la volonté des élus de la majorité d'Héricourt et du Pays d'Héricourt.

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Chaque année les vacances d'été sont propices pour la ville d'Héricourt d'engager des chantiers importants.

Dans le cadre de la transition énergétique voulue par le gouvernement, la collectivité d'Héricourt investit dans le développement durable des bâtiments publics, municipaux jugés très énergivores, La majorité municipale propose pour ces gros travaux d'isolation, et de rénovation innovantes le : (Groupe Robert Ploye, salle Wissang) avec des investissements importants pour la ville malgré les subventions de l'état. Mais sans pour autant toucher à l'impôt.

La majorité municipale sait que dans ce domaine beaucoup de travaux liés à l'isolation sont considérables et restent à réaliser .

En 2015 : dans le cadre du plan de soutien à l'activité du bâtiment et des travaux publics.

La région Franche-Comté avait ouvert aux collectivités de plus de 5000 habitants, le dispositif <EFFILO-

GIS > stratégie régionale d'efficacité énergétique, et écologique.

C'est dans ce cadre que la ville d'Héricourt avait proposé la rénovation complète du groupe scolaire < Robert Ploye >, ce bâtiment communal dont l'architecture se prêtait relativement bien à une rénovation du type BBC (bâtiment basse consommation) . Cette mise aux normes environnementales devrait réduire considérablement le coût des factures de chauffage pour la municipalité.

En 2016 : c'est la salle polyvalente <Wissang > qui bénéficie d'une rénovation énergétique, thermique, phonique performante. Cette salle datant de 1986 se prêtait mieux à l'isolation extérieure.(17 cm d'épaisseur) L'étanchéité de la terrasse a été entièrement refaite, toutes les fenêtres et la verrière ont été changées.

La ville d'Héricourt a consacré une enveloppe de 418 000 euros pour cette rénovation, subventionné à hauteur de 173 000 euros par l'état.

ment des services municipaux.

Le commerce local poursuit son déclin et le centre-ville a vu encore des commerces disparaître. Le déplacement d'une grande surface, en sortie de ville, va amplifier cette situation en fragilisant les commerces restant. Ce sont les personnes âgées qui sont particulièrement touchées par les décisions désastreuses prises par le maire d'Héricourt.

A ce rythme, notre centre-ville aura bien mauvaise mine à la fin du mandat de F.Burkhalter !

Nous pensons que cette situation va amplifier la baisse du nombre d'habitants à Héricourt d'autant que la politique d'urbanisme est un échec. L'étalement urbain, pourtant rejeté par le gouvernement et la COP21, au dépend des zones vertes et boisées, se poursuit à Héricourt. A titre d'exemple, il reste encore la moitié des parcelles à vendre du lotissement de la Craie pourtant mise en chantier il y a 5 ans. L'écologie est vraiment le parent pauvre de cette municipalité. Où en est le projet éolien sur Héricourt ?

Alors en cette rentrée et pour l'année qui vient, quelle sera notre attitude ? Nous jouerons pleinement notre rôle d'opposant. Nous sommes et serons vigilants sur tous les dossiers, dossiers que nous étudions à fond. Nous nous interrogeons notamment sur la situation du commissariat d'Héricourt .Nous avons déjà soulevé cette question. Le député JM Villauré a fait également. Il lui a été répondu

De même, nous nous réjouissons des initiatives privées que nous avons soutenues activement et qui participent au développement de notre territoire : la nouvelle galerie commerciale au centre Leclerc, le nouveau SUPER U, les futures salles de sport, le Gymnase et le Classico Futsal, qui ouvriront leurs portes au début du mois de novembre.

En matière d'habitat, sur le site de la Grand Pré, les travaux de construction du deuxième immeuble Orgrandis sont bien avancés et au printemps prochain de nouveaux logements modernes et fonctionnels seront disponibles.

Au lotissement de la Craie, un nouveau programme de construction porté par Habitat 70 et soutenu par les collectivités, Département de la Haute-Saône, Ville d'Héricourt et CPH commencera avant la fin de cette année.

Ces gros travaux devraient permettre à la ville d'Héricourt de réaliser, 30% à 40% d'économies sur la consommation énergétique.

D'autres travaux concernant l'amélioration de l'habitat et les économies de chauffage ont été réalisés (fenêtres, portes, volets) dans plusieurs logements communaux, municipaux construits il y a 30 ans et dont la déperdition de chaleur était importante.

Rénover les logements les plus anciens qu'ils soient publics ou privés c'est aussi agir pour les plus fragiles, les personnes en situation précaire pour lesquelles le budget chauffage est conséquent.

Les élus de la majorité municipale continuent et continueront à travailler, pour tous les Héricourtois (es), nous ferons évoluer le développement durable étroitement lié à l'emploi, sans oublier le social qui fait partie intégrante de nos soucis de gestion et d'action.

DANIELLE BOURGON

ELUE EELV

De la liste "Dialoguer, Rassembler et Agir "

Opposition de gauche**GROUPE DES ELUS DU FRONT DE GAUCHE ET REPUBLICAINS**

Cette rentrée à Héricourt est marquée par une aggravation du chômage, notamment pour les plus jeunes et par une fragilisation de l'ensemble de la population (les familles et les personnes âgées en particulier). Cette fragilisation est liée d'une part aux augmentations des prix des services rendus à la population : augmentation du prix de la restauration scolaire et des activités périscolaire(CCPH), augmentation du prix des activités socioculturelles(ville) et baisse de l'allocation logement(Etat).

Le taux de chômage dans notre ville est toujours à un très haut niveau et ce n'est pas la situation d'Alstom qui va améliorer la situation. En moyenne, c'est 16% de la population d'Héricourt contre 11% au niveau national et 29% pour les moins de 25 ans. Les politiques économiques de la CPH n'agissent pas sur l'employabilité des héricourtois car les implantations nouvelles sont pour la plupart des transferts d'entreprises situées ailleurs dans l'aire urbaine. De nombreux jeunes vivent de petits contrats dont certains sont renouvelés toutes les semaines. Même au sein du personnel municipal, F.Burkhalter abuse des contrats aidés. Il est en train de déstabiliser le fonctionne-

ment des services municipaux. Le commerce local poursuit son déclin et le centre-ville a vu encore des commerces disparaître. Le déplacement d'une grande surface, en sortie de ville, va amplifier cette situation en fragilisant les commerces restant. Ce sont les personnes âgées qui sont particulièrement touchées par les décisions désastreuses prises par le maire d'Héricourt.

A ce rythme, notre centre-ville aura bien mauvaise mine à la fin du mandat de F.Burkhalter ! Nous pensons que cette situation va amplifier la baisse du nombre d'habitants à Héricourt d'autant que la politique d'urbanisme est un échec. L'étalement urbain, pourtant rejeté par le gouvernement et la COP21, au dépend des zones vertes et boisées, se poursuit à Héricourt. A titre d'exemple, il reste encore la moitié des parcelles à vendre du lotissement de la Craie pourtant mise en chantier il y a 5 ans. L'écologie est vraiment le parent pauvre de cette municipalité. Où en est le projet éolien sur Héricourt ?

Alors en cette rentrée et pour l'année qui vient, quelle sera notre attitude ? Nous jouerons pleinement notre rôle d'opposant. Nous sommes et serons vigilants sur tous les dossiers, dossiers que nous étudions à fond. Nous nous interrogeons notamment sur la situation du commissariat d'Héricourt .Nous avons déjà soulevé cette question. Le député JM Villauré a fait également. Il lui a été répondu

que le projet était de créer une circonscription interdépartementale de police, par fusion des circonscriptions pour mutualiser les moyens. Ce projet nous inquiète car nous savons d'expérience que les mutualisations entraînent le plus souvent une dégradation du service public. Nous serons très vigilants sur cette question de la sécurité. Nous sommes aussi une force de propositions et un certain nombre d'entre elles ont déjà été reprises par la majorité comme la création d'un 3 ième équipement sportif, l'isolation des bâtiments publics comme la salle Wissang. Sur la question de la vie municipale et de la démocratie, nous constatons que nous avons en face de nous une majorité muette et un maire omnipotent et très sectaire. Cette année sera une année charnière, c'est l'année du milieu de mandat. Nous allons poursuivre notre travail avec l'idée du changement qui s'imposera bientôt comme une évidence autour d' un rassemblement d'hommes et des femmes de progrès à Héricourt.

Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Blaise-Samuel BECKER, Sylvie DAVAL, Philippe BELMONT : élus du groupe Front de Gauche et Républicains.

hericourtoppositiondegauche.wordpress.com

Opposition de droite**LES REPUBLICAINS**

Préférence nationale:

Heureux habitants du royaume Uni qui ont choisi de retrouver leur souveraineté et choisi de ne plus se laisser conduire à l'abattoir par les technocrates de Bruxelles et leurs valets du gouvernement français. Triste quinquennat. Un président élu par défaut, une République de coquins où le but est de recaser les copains qui après avoir nui 5 ans au pays pourront encore continuer leur sale besogne tapis au chaud dans l'administration pendant que les ouvriers d'Alstom, eux, iront grossir les rangs des chômeurs. Car si la France, comme le Royaume-Uni, retrouvait le chemin de sa propre destinée, fi en ne pourrait obliger l'Etat à acheter des trains allemands

en lieu et place des trains français ! Et l'argent des contribuables, notre argent, servirait à garder des emplois dans notre région plutôt que dans la Ruhr ou en Chine!

Si la France pouvait décider de sa politique migratoire, rien n'obligerait la Franche-Comté à accueillir encore 700 migrants. Ces migrants, nous n'en voulons pas. Alors peut-être faudrait-il s'inspirer de l'exemple de nos compatriotes corses, qui savent se faire respecter et qui ne veulent pas se voir imposer un mode de vie qui ne nous convient pas. Ces reculs permanents de l'Etat, nous en ressentons les effets dans notre ville. A Héricourt, on case aussi les copains ou les adjoints dans des emplois à la mairie ou à la communauté de communes. A Héricourt, on laisse aussi prospérer des attitudes communau-

taristes dans le but de garder une clientèle électorale. A Héricourt, on constate aussi tous les jours le centre ville se désertifier, perdre des emplois et perdre son âme. Est-on encore dans une petite ville comtoise ? A Héricourt, on constate aussi, encore et toujours davantage d'incivilités, de délinquance, d'agressions, y compris sur le personnel communal avec lequel nous affichons notre solidarité. En 2012, vous avez fait perdre 5 ans au pays. En 2014, vous avez choisi de faire perdre 5 ans à notre ville. En 2017, réveillez vous avant qu'il ne soit trop tard.

Groupe "Les Républicains"
Anne-Marie BOUCHE et Rémy BANET

Record de participation au Forum des Associations

La participation à l'édition 2016 du Forum des Associations a battu tous les records. Cinquante et une associations sont venues se présenter au public à la Cavalerie



Forum des associations samedi 03 septembre 2016

Venus très nombreux, tout au long de la journée, les habitants du Pays d'Héricourt ont pris la mesure de la richesse du tissu associatif de leur territoire ou les activités sportives, culturelles, de loisirs et de solidarité ne manquent pas.

Organisé par l'Office Municipal des Sports, avec le soutien de la Commune, le Forum des Associations, qui a rencontré un vif succès tout au long de la journée, a été l'occasion pour nombre de visiteurs et notamment les enfants, de s'inscrire à une activité. Afin d'orienter les uns et les autres dans leurs choix, des animations et des démonstrations ont rythmé le déroulé de cette belle manifestation : danses, judo, roller, tir à l'arc...

Parmi tout ce vivier associatif, cinq nouvelles associations faisaient leur première apparition au forum, dont

notamment « L'Arc Héricourtois » qui est né le 1^{er} mars 2016 et qui est présidé par Philippe Gauss. « L'Arc Héricourtois » compte plus de 35 licenciés, hébergé à l'ancien dojo municipal, ces membres participent déjà à des compétitions nationales.

Cinquante et une associations représentées à la Cavalerie.

Le club est aussi très actif dans les manifestations organisées sur le territoire communal, et a suscité beaucoup d'engouement lors de Fest'Images et de la Fête du Château. Amandine Renaud, championne de France et titulaire d'un Brevet d'Etat, a créé au milieu de la saison un club de King Boxing, ce nouveau club est affilié à la Fédération Française des sports de combat. Les enfants et les adolescents très intéressés se sont renseignés et ont écouté avec atten-

tion les explications d'Amandine. Certaines et certains ont franchi le pas et se sont inscrits, disant aimer bouger et vouloir apprendre à se défendre...

SOS Amitié Nord Franche-Comté participait pour la première fois au Forum, cette association est reconnue d'utilité publique pour son action dans le cadre de la prévention du suicide.

Le midi tous les représentants des associations qui ont participé à cette journée ont été invités à manger la friture, offerte par la Commune et préparée par l'association des pêcheurs d'Héricourt, cette friture a été fort appréciée par l'ensemble des convives.

Chantal Grisier, Adjointe au Sport, s'est réjouie de l'engouement généré auprès de la population par cette seizième édition du Forum des Associations : « avec cinquante et une associations présentes cette seizième édition du forum des associations est une édition record » et Jean-Paul Signorato, Président de l'Office Municipal des Sports satisfait de la journée soulignait : « un super tissu associatif, une richesse pour la ville et ses habitants »

Le Maire, Fernand Burkhalter, a quant à lui, félicité au fil des stands, tous les acteurs de cette journée qui par leur engagement dans la vie associative de notre Cité contribuent au bien-être de ses habitants.

15^{ème} EDITION • 10 KILOMETRES D'HERICOURT • DIMANCHE 11 DECEMBRE 2016

Les inscriptions peuvent être faites :

Via le site sportif "LeSportif.com" jusqu'au 09 décembre minuit

Par Courier (jusqu'au 5 décembre) : Thierry ERNEWEIN - 31 rue des égalités - 70400 HERICOURT

Renseignements et Contact : <http://www.sghathle.fr> et sghathle@wanadoo.fr

Inscription possible samedi 10 décembre 2016 à la Halle des Sports Marcel Cerdan de 15h à 18h et le jour de la course à la Halle des Sports Marcel Cerdan à partir de 11h.

Clôture des inscriptions ½ heure avant chaque épreuve.

Le basket héricourtois se porte bien

La section Basket des Sports Généraux d'Héricourt se porte à merveille. Le nombre de licenciés est passé, depuis la renaissance du club en 2008, de 50 à 156. Cette impressionnante croissance n'est pas due au hasard mais à un travail sérieux des dirigeants du club en direction de la jeunesse.



CSIAG stage de basket du 22 au 26 août 2016

Le club est riche de très jeunes basketteurs et les conserver dans l'effectif sera la priorité de l'équipe dirigeante. De nombreuses personnes ont été formées pour encadrer mais aussi pour arbitrer et gérer les tables de marques. Sur le plan sportif les jeunes joueurs ont donné satisfaction et notamment les benjamins 2 qui ont disputé une demi-finale du championnat honneur et alimenté les sélections départementales et régionales. Deux jeunes ont par ailleurs été invités au Pôle espoir de Besançon.

L'avenir est au beau fixe. Le club attend avec beaucoup d'espoir le lancement de la troisième salle de sport sur la place du Champ de Foire. Avec cette

nouvelle salle, dont les travaux seront lancés en 2017, le club bénéficiera de davantage de créneaux horaires et pourra poursuivre son développement en acceptant plus d'inscriptions.

Un club qui mise sur la jeunesse et sur des encadrants dirigeants bien formés.

Des actions de formations ont été conduites tout au long de la saison et de nouvelles seront lancées la saison à venir.

Ainsi du 22 au 26 août, un stage de perfectionnement et de remise en forme a été organisé au Centre Sportif Intercommunal André Girard (CSIAG). Une vingtaine d'enfants ont participé et ont

reçu de nombreux conseils de la part de leur coach « Ferdi » assisté de Yazid. Ce stage intensif où se mêlait à la fois technique et tactique a permis à tous de repartir avec le sourire et des souvenirs, juste ce qu'il faut pour fédérer un groupe et réussir une belle saison. Tous les enfants ont été à l'écoute et ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme. A noter que chaque enfant a reçu une gourde et un maillot réversible à l'issue de ce stage et que l'ensemble des goûters de toutes ces journées d'entraînement ont été offerts par le club.



Inscription jusqu'au 11 novembre :

Lundi, mardi et mercredi de 18h à 20h au Gymnase André Girard.

Pour vous inscrire :

Télécharger le dossier d'inscription sur le site internet du club

<http://www.sg-hericourt-basket.fr/>

Rando VTT Héricourt, le plaisir de la nature à vélo

Le club de VTT « Héricourt 2 Roues » a organisé dimanche 18 septembre 2016 sa traditionnelle « Rando VTT Héricourt ». Trois parcours, de 12, 25 et 45 kilomètres



Malgré le bouillard des coureurs courageux

Avec un dénivelé de 215 mètres, le parcours de 12 km s'adressait aux familles et ne comportait pas de grosses difficultés. Le parcours de 25 km présentait, avec 460 mètres de dénivelé, quelques difficultés il s'adressait quant à lui aux sportifs entraînés. Le parcours de 45 kilomètres, avec 900 mètres de dénivelé, était destiné aux vététistes confirmés. Les conditions météorologiques défavorables n'ont pas empêché la réussite de cette belle manifestation. Les départs libres des trois circuits ont commencé à partir de 8h30 jusqu'à 12h00 sur le

parking du garage Caréco à Brévilliers.

Pour participer à cette manifestation il suffisait de certifier pratiquer une activité sportive et être totalement apte médicalement. La randonnée d'Héricourt n'étant pas une compétition, n'a pas donné lieu à un classement. Le ravitaillement gourmand « fait maison » préparé par Marie-Claude Lewandowski, maman de Julien Lewandowski, président du club H2R a été fort appréciée.

Le club « Héricourt 2 Roues »

Le Département de la Haute-Saône, compte deux clubs de VTT, dont « Héricourt 2 Roues » qui a été créé en 2000. Pour l'heure le club héricourtois est riche d'une trentaine de licenciés avec des parents bénévoles très impliqués.

Le club est affilié à la Fédération Française de Cyclisme et est reconnu au Ministère de la Jeunesse et des Sports depuis 2002.

Les objectifs du club sont les suivants :

- Initier les jeunes à la pratique du VTT, Ecole de vélo
- Faire participer les jeunes aux compétitions et événement VTT du secteur,
- Organiser des manifestations annuelles : Enduro et randonnée VTT,
- Développer des pistes de VTT sur le Pays d'Héricourt.

L'école de vélo est ouverte aux enfants à partir de 9 ans. Pour la saison 2017, les entraînements auront lieu les mercredis après-midi de 14h à 16h. Le responsable de l'école de vélo est Julien Lewandowski président de « Héricourt 2 Roues ». L'encadrement est assuré par trois titulaires du Brevet Fédéral premier niveau et deux titulaires du Brevet Fédéral de deuxième niveau.

RENSEIGNEMENT

Président :

Julien LEWANDOWSKI

1 rue du 19 mars 1962 - 70400 Héricourt

06 71 14 82 12

Courriel julienvtt@yahoo.fr

Trésorier : David Marsot

Secrétaire : David Meyer



« Gymnasium »

Une nouvelle salle de sport ultramoderne est en cours de construction dans les locaux d'anciennes enseignes commerciales de la Zone d'Activités en Salamon.

Cette très belle réalisation est du fait de deux professionnels du sport, Stéphane WEBER, franchisé indépendant, gérant du magasin Fitness Boutique à Belfort et David RADEFF, boxeur professionnel, champion du monde de Kick-boxing en 2011 et champion de France 2016 de boxe anglaise des lourds légers (- 91kg).

Cette nouvelle infrastructure sportive consacrée à la bonne santé physique permettra la pratique de nombreuses activités comme la musculation, le fitness, le cardio training, le cross training (méthode d'entraînement très en vogue pour rester en forme et augmenter rapidement sa condition).

Ce futur complexe de 800 m² sera partagé en deux salles où se distribueront toutes les activités, la plus petite de 200m² sera dédiée au fitness et la plus grande de 600 m² sera employée pour les activités cardio training, musculation et cross training. Dans la grande salle se trouveront aussi des vestiaires et des sanitaires (WC et douches) spacieux pour hommes et femmes, un bureau et un espace convivial.



David RADEFF et Stéphane WEBER et leurs compagnes, gérants du Gymnasium

Une salle de sport XXL de qualité et accessible à tous.

Les pratiquants auront à leur disposition plus de soixante postes et plus d'une cinquantaine d'appareils, des machines uniques dans l'Aire Urbaine, à la pointe de la technologie, et dont les usagers du Gymnasium seront les premiers à bénéficier. Une équipe de cinq coachs confirmés et expérimentés encadreront toutes les activités.

Cette salle de sport taille XXL, de qualité, et pour tous les goûts, sera accessible à tous. Le fonctionnement sera en mode sans engagement pour le client dirigé par des professionnels, ce qui différencie le Gymnasium des salles franchisées

Confortable et moderne, le Gymnasium étoffera l'offre sportive du Pays d'Héricourt et contribuera à rendre notre territoire encore plus attractif. Le Gymnasium ouvrira officiellement ses portes le 1^{er} novembre 2016.

Classico Futsal Club

Un complexe multisports de loisirs et de détente ouvert à tous.



Pascal DUPONT créateur et gérant du Classico Futsal

Pascal DUPONT ingénieur chez PSA, a créé à Héricourt, dans les locaux qui abritaient autrefois l'enseigne « Fouine Bazar » le Classico Futsal Club. Il s'agit d'un Complexe Sportif - Bar - Restau-

rant de 1800 m². Ce nouvel espace dédié à la détente et la convivialité est dimensionné au potentiel du Pays d'Héricourt et de ses environs.

Le Classico Futsal Club comprend, cinq terrains en gazon synthétique dédiés au Futsal et au Bubble Foot, un terrain avec un revêtement plastique dédié au handball, au basket et au badminton..., un clubhouse modulable pour la détente avec des espaces privés pour les entreprises (formation, réunion, séminaire, fête...), un carré VIP, des sanitaires et des vestiaires individuels (homme et femme).

Une restauration rapide sera proposée, au menu bruschetta, bagel, sandwich, salades, plusieurs formules repas seront aussi proposées. Le bar licence III servira des bières, des sirops et des softs. Le complexe proposera des soirées à thèmes, des retransmissions sur écran géant. Il pourra être privatif

tout ou en partie pour tout événement familial (anniversaire), professionnel (séminaire, journée commerciale), associatif (assemblée), culturel ... Deux salles de réunion avec vidéoprojecteur seront à disposition.

Le Classico Futsal Club est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et compte plus de trente places de parking.

L'objectif de Pascal DUPONT est de créer, au cœur de l'Aire Urbaine Belfort Héricourt Montbéliard, un véritable lieu de vie, ouvert au plus grand nombre, pour se détendre ou pour prendre une collation en famille, entre amis, collègues, en toute convivialité pendant l'heure de midi, en soirée. Pascal DUPONT a investi 250 000 € dans ce projet.

L'ouverture du Classico Futsal est prévue pour le 1^{er} novembre 2016.

Le Haut-Débit à Bussurel

L'accès à Internet Haut-Débit pour les habitants de Bussurel est aujourd'hui une réalité. Après une année de travaux et une mobilisation de tous les instants de vos élus, le sous-répartiteur dégroupé de Bussurel est entré en service commercial le mercredi 21 septembre 2016.



BUSSUREL un village desservi par le Haut Débit

Le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine (SMAU) qui est responsable de l'aménagement numérique de l'Aire Urbaine a mis en œuvre une solution efficace. Cette solution, conformément aux engagements pris par le Maire d'Héricourt Fernand Burkhalter, a consisté à tirer de la fibre optique depuis le central téléphonique, situé rue des Fleurs à Héricourt, jusqu'au sous-répartiteur de Bussurel situé dans la Grande Rue.

Pour rappel, un marché public de travaux avait été lancé et l'entreprise Eiffage avait été retenue au mois de juin 2015 pour effectuer ce chantier. Les travaux ont commencé par une fouille

au centre du village au mois de janvier 2016. Le Conseil Municipal d'Héricourt et le Conseil Communautaire ont débouqué 45 000 € chacun pour la réalisation de ces travaux. Comme annoncé, le débit est de 20 mégas pour les 300 foyers de Bussurel avec le confort de navigation de l'ADSL.

L'accès à Internet Haut-Débit pour les habitants de Bussurel est aujourd'hui une réalité.

Le temps d'attente qui a pu paraître un peu long pour les habitants de Bussurel, entre la prise de décision des travaux et leur mise en route s'explique par une procédure assez complexe en-

cadrée par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de Postes) qui est le « gendarme des télécoms ». Les travaux de génie civil proprement dits, les allers-retours avec Orange (propriétaire du réseau téléphonique) et la modification de la boucle locale en lien avec les autres principaux fournisseurs d'accès internet (Free, Bouygues et SFR), s'étale en règle générale sur une durée moyenne de 12 mois.

En cas de dysfonctionnement ?

Pour le cas où vous rencontreriez des difficultés de connexion, nous vous invitons à prendre contact auprès de vos opérateurs télécom respectifs afin de connaître les modalités d'actualisation de votre connexion qui répondent à des protocoles propres à chaque opérateur.

Un fleurissement pour embellir la ville

Toutes les compositions florales qui ornent les espaces publics, à la Roseraie, à la Médiathèque, sur les ronds-points et les faubourgs ont été réalisées après mûres réflexions.

Les jardiniers communaux ont joué au maximum des couleurs, le blanc, et le vert pour apporter calme et sérénité, le jaune orangé pour le bien-être, des pastels contrastés pour évoquer la gaieté, le dynamisme et la légèreté. Les plantes annuelles aux teintes surtout pastels sont essentielles pour des raisons esthétiques car leurs couleurs et leurs contrastes sont irremplaçables. Les plantes à forme massive comme les sauges et les choux ont été délibérément mises de côté au profit de plantes à feuillage structurants légers et fluides comme les prêles, les hélianthus salicifolius pour apporter du

rythme aux compositions.

Tous ces décors ont été complétés par une gamme de fleurs pérennes afin de demeurer dans une logique de gestion différenciée avec des végétaux adaptés à notre climat.

Des plantations pérennes et naturelles,

Comme annoncé la Commune s'est engagée dans un processus de zéro produit phytosanitaire. L'emploi de ces produits a été réduit et pour favoriser la biodiversité ils ont mis en place une gestion différenciée afin de faire en sorte que le cycle végétal se fasse com-

plètement. C'est pourquoi aux abords du rond-point de la Roseraie on peut croire à un mauvais entretien, de fait il n'en est rien, préférence a été donnée à un espace avec de petites fleurs naturelles et sauvages à une tonte à ras avec de l'herbe jaunée.



Concours Communal des Maison Fleuries, des artistes et des fleurs pour une ville embellie

Samedi 16 juillet 2016, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, et Danielle Bourgon, Adjointe à l'Environnement, accompagnés de leurs collègues Adjoints et Conseillers municipaux, ont reçu à la Roseraie, les lauréats du concours communal des Maisons Fleuries édition 2016.

Le Maire a tout d'abord félicité l'ensemble des récipiendaires puis a rappelé l'importance de leurs efforts qui participent amplement à la bonne image de la ville. Aussi, le Maire a invité les héricourtois à participer plus nombreux à ce concours afin de donner encore plus d'éclat à la Cité, car une ville fleurie est toujours plus accueillante. Danielle Bourgon qui s'est employée avec énergie pour faire vivre ce concours a livré à la connaissance du public le tableau d'honneur de la journée et a conclu son propos en remerciant les agents communaux du service environnement, qui par leur travail sérieux contribuent grandement à l'embellissement de tous les espaces publics.



Samedi 16 juillet, remise des prix à la Roseraie

CLASSEMENT PAR CATEGORIE

■ **CATEGORIE UNE**
« MAISON AVEC JARDIN
TRÈS VISIBLE DE LA RUE »

**SAINT-DIZIER ROBERTE
KANN NHIN
DREYER EUGÈNE
MASSON ANNIE
ERNEWEIN THIERRY
ROBERT MARIE-VIVIENNE
ANTOINE JEAN-MARIE**

■ **CATEGORIE DEUX**
« DÉCOR FLORAL INSTALLÉ EN
BORDURE DE LA VOIE PUBLIQUE »

**CARENINI MARC
FAYE MONIQUE
DUVAUX FABIENNE**

■ **CATEGORIE TROIS**
« BALCONS ET TERRASSES »

**THIEBAUD MADY
LANFUMEY LILIANE
OBERON SARAH
SURLEAU JANINE
DOPUDJA RADMILA
SPIESS PAULETTE
ROBERT MARGUERITE
LACROIX ELISABETH**

Des chevaliers, des bouffonneries et de l'imaginaire pour le plaisir

Organisée par l'association Héricourt Patrimoine Historique (HPH), la neuvième fête du Château a eu lieu le samedi 10 et le dimanche 11 septembre 2016.



Démonstration de combat sur le Parvis du Château

Comme traditionnellement la fête s'est déroulée sur le parvis de la Tour du Château. Au pied de la Tour carrée, l'animation de ces deux journées très ensoleillées, a été assurée par des artisans, des troubadours, des danseurs et des chevaliers, tous ont fait le spectacle pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Fête Médiévale à la Tour du Château

Avec les membres de la Guilde de la Chouette, celles et ceux qui le souhaitaient ont eu la possibilité de s'essayer à quelques pas de danses médiévales, encouragés par les conseils avisés de Michel Lanquetin responsable de la troupe.

Les chevaliers de la Compagnie Excalibur ont dévoilé leurs secrets d'épée et ont livré de belles démonstrations de combat. Les archers de l'association Arc Héri Courtois ont effectué quelques démonstrations de tir à l'arc et ont initié le public au maniement de l'arc.

Différents ateliers, tenus par des artisans de la Compagnie Excalibur, ont permis de faire découvrir aux visiteurs, les aliments, les habits et les outils qui étaient d'usage au Moyen-Age. Christophe Oberdorf, forgeron d'art, a fait très forte impression au public, avec ses visages sculptés sur des clous. Jacques quant à lui, juché sur son banc d'âne taillait des morceaux de bois de frêne pour en faire des manches de hache, tout en expliquant son travail et en vantant les qualités de souplesse de cette essence...

En soirée, Gérard Pascal a magnifié le site avec sa mise en lumière des murs de la Tour du Château.

Les Journées Héricourtoises du Patrimoine

Héricourt, une ville fière de son patrimoine.



Un groupe de visiteurs se prépare à découvrir le Fort

La trente-troisième édition des Journées du Patrimoine a eu lieu les 17 et 18 septembre 2016. Les habitants du Pays d'Héricourt ont eu l'occasion et tout le loisir, de visiter et découvrir avec plaisir les bâtiments publics et les monuments, qui donnent tout son caractère à notre territoire. A Héricourt, la Tour du Château, le Musée Minal, le Fort du Mont-Vaudois et le Temple, qui constituent la richesse patrimoniale de

notre ville, étaient ouvert au public. A la Tour du Château, au rez-de-chaussée, le club de marqueterie présentait une très belle exposition « L'Illusion » avec en prime une démonstration de marqueterie bois et paille. Au Temple, les amis de l'Eglise Luthérienne d'Héricourt ont organisé des visites du grenier et du clocher et présenté une exposition intitulée : « Femmes d'espérance, femmes d'exception, ces protestantes

qui ont osé. » Au Fort du Mont-Vaudois, des visites commentées par les guides de l'association des Amis du Fort du Mont-Vaudois étaient planifiées toutes les heures. En groupe, limité à 20 personnes, les visiteurs ont découvert ou redécouvert le site. Aussi de nombreuses animations ont été proposées au public, manœuvre du pont-levis, cuisson et vente de pain du Fort, diaporamas, buvette et petite restauration.

Les guides de l'Association Histoire et Patrimoine d'Héricourt ont organisé durant ces deux journées, des visites de la Tour du Château, de la Maison du Bailli, du puits et des salles souterraines. Un circuit de l'ancien bourg castral était au menu, l'occasion pour les visiteurs de mieux appréhender et comprendre l'organisation actuelle de la ville.

Vyans le Val, un village en toute sécurité

L'Accès au village depuis le CD 204 est sécurisé, et un stationnement réglementé rue le Noyeu.

Une glissière de sécurité en bois sur une centaine de mètres.

L'accès au village de Vyans-le Val, depuis le CD 204, a été sécurisé. Peu avant le viaduc de la ligne LGV, la partie de la route située à l'ombre de la forêt, et qui présente une longue courbe en devers, est souvent verglacée en hiver. Plusieurs automobilistes ont été victimes de sortie de route à cet endroit, fort heureusement les dégâts jusqu'à ce jour n'ont été que matériels. Les usagers désireux de voir ce tronçon de route sécurisé ont sollicité la Commune de Vyans-le-Val pour obtenir la pose d'une glissière de sécurité. Le Maire du village, Jean-François Nardin, à l'écoute de ses administrés a demandé par courrier au Conseil Départemental de la Haute-Saône, compétent en ce qui concerne ce segment de voirie, de répondre à cette demande. Les services départementaux ont étudié avec la plus grande attention ce dossier et ont apporté, avec la pose d'une glissière en bois, une réponse concrète à la requête. Les travaux ont été



Glissière de sécurité CD 204

conduits dans le courant du mois de mai 2016. Le Maire de Vyans-le-Val et les habitants se sont déclarés heureux et satisfaits de cette réalisation. Désormais la circulation sur cette portion se fera en toute sérénité même en hiver.

Rue le Noyeu, de nouveaux stationnements.

Rue le Noyeu, des stationnements sauvages posaient problème et gênaient régulièrement la circulation.

Fréquemment, les habitants faisaient remarquer aux édiles communaux les difficultés à circuler dans cette partie du village. Après une réunion publique de concertation avec les habitants du village, le Conseil Municipal a décidé d'agir et a fait le choix de réorganiser la circulation de cette voie qui est une artère principale du bourg. Le cabinet Delplanque, sollicité pour solutionner ce problème, a proposé de matérialiser 13 places de parking réparties en quinconce de chaque côté de la rue. L'entreprise Girod, spécialisée dans la signalétique routière s'est chargée de la matérialisation en peinture des emplacements et de la pose des panneaux. Cette solution a permis de réduire la vitesse et fluidifier la circulation. Aussi plus aucun véhicule n'est compté en stationnement en dehors des places matérialisées à cet effet. Le coût de ces travaux s'est élevé au total à 4 351 € TTC.



Rue du Noyeu

Une circulation sécurisée grâce à :

- **1 glissière de sécurité en bois d'une longueur de 100 mètres sur le CD 204,**
- **La rue du Noyeu sécurisée avec 13 places de stationnement.**

Trémoins, la renaissance du cœur de village

Au mois de novembre 2015, la Commune de Trémoins a lancé un ambitieux projet d'aménagement de son centre. La commune a confié l'étude de ce projet au cabinet Delplanque d'Héricourt. Choix a été pris de redonner unité et qualité paysagère au cœur du village.



Trémoins, le cœur de village

L'espace soigneusement sécurisé a été intelligemment distribué entre piétons et automobilistes. Ces importants travaux ont commencé par l'enfouissement des réseaux secs à savoir électricité et téléphone. Le terrassement du nouveau tracé de la route départementale et du

parking a été effectué au mois de décembre 2015. Le tracé de la nouvelle voie a été excavé sur une profondeur de 1,40 mètre et comblé par un blocage et des granulats dont la taille graduelle garantit la solidité du socle. L'aire de stationnement a été décalée sur toute la partie qui

était autrefois engazonnée au pied du coteau.

Une circulation routière réorganisée

Afin de sécuriser le ramassage scolaire, la route a été retracée pour ne disposer que d'une seule voie au niveau de l'abri bus, avec priorité aux usagers qui rentrent au village. Ainsi lorsque le bus charge ou dépose les enfants il bloque complètement la circulation et annule quasiment le risque d'accident.

A proximité de la Fontaine et du puits, tous les deux entièrement rénovés, un parterre de dalles et de pavés a été installé et des noues paysagères ont été construites pour retenir l'eau.

Face à la salle communale « la Récré », une esplanade a été aménagée, spacieuse et agréablement agencée elle est en capacité d'accueillir les manifestations les plus diverses. Des aires de jeux pour les enfants, et un terrain de pétanque y ont été installés.

La réalisation de ces travaux a été confiée à l'entreprise Eurovia qui a sous-traité la partie terrassement à l'entreprise Billotte de Granges-le-Bourg. La société Vigilec a réalisé les travaux d'enfouissement des réseaux secs.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Entreprise Colas	250 000 €	ETAT DETR	144 567,5 €
Art de Pierres	30 360,40 €	Réserve Parlementaire	10 000 €
SIED	114 430,47 €	Agence de l'Eau	10 960 €
SPS	1 850,00 €	SIED	58 384,82 €
Maitrise d'Oeuvre	12 950 €	CG 70	42 144 €
		CCPH	2859,45 €
		CG70+Région Plan de relance + Petit Patrimoine	12 000 €
		TREMOINS Emprunt	90 000 €
		TREMOINS AUTOFINANCEMENT	38 675 €
TOTAL	409 590, 87 €	TOTAL	409 590, 87 €

Chagey, un cœur de village assaini et projet d'une traversée de village sécurisée.

Depuis de nombreuses années, le centre du village de Chagey était enlaidi par la présence d'une bâtisse en ruine.



Un cœur de village assaini

Après de nombreuses tentatives infructueuses auprès du propriétaire, la Commune est enfin parvenue à faire l'acquisition de cette mesure avec les 13 ares de terrains attenants.

Située au 48 de la Grande Rue, cette construction était autrefois beaucoup plus grande, en effet une partie donnant sur la rue de l'Eglise et qui menaçait de s'effondrer avait été démolie il y a quelques années. Le bâtiment restant abritait autrefois un logement et un commerce « Les Economiques ». Celui-ci pour ceux qui en gardent le souvenir a fermé définitivement ses portes en 1980 au départ à la retraite de sa gérante Madame Mireille Chambre. Le logement fut quant à lui occupé jusqu'en 2004, puis il ne fût plus occupé et tomba à l'abandon.

Le 27 janvier 2014, le Conseil Municipal de Chagey a pris une délibération considérant ce bien immobilier en état d'abandon. Après négociation, la Commune et le propriétaire se sont accor-

dés, et la maison ainsi que le terrain attenant, sont devenus biens communaux. Au mois de février 2016, l'entreprise de travaux publics, « Hervé Bortolotti » spécialisée dans le terrassement et les démolitions a été retenue pour déconstruire la bâtisse. Les travaux de déconstruction et de terrassement ont duré deux semaines.

L'entreprise Acco-Forêt de Villersexel spécialisée dans les travaux forestiers a été mandatée pour l'abattage des arbres de la parcelle dont notamment le gros tilleul centenaire qui était en bordure du CD16.

L'entreprise Caillods de Bussurel, spécialisée dans le traitement paysager, a été chargée de remodeler les terrains qui bordaient la bâtisse afin d'embellir le cœur de village

Sécurisation de la traversée du village

Malgré toutes les mesures préventives qui ont été prises, la traversée du village de Chagey est devenue de plus en plus dangereuse. Afin de contraindre les automobilistes à ralentir, la Commune de Chagey a décidé d'entreprendre en 2017, des travaux d'aménagement des trois entrées du village. Des dispositifs de ralentissement et de sécurisation des traversées piétonnes, plateau, dos d'âne, écluses, seront installés.



Sécurisation de la traversée du village (RD 16 et RD 218)

■ Exécution des travaux : courant été 2017

■ Durée : 2 mois

■ Coût des travaux : 138 142 € HT

Financement :

■ Dotation Equipement des Territoires Ruraux (ETAT) : 55 256 €

■ Réserve parlementaire : 27 628 €

■ Amendes de Police : 3 000 €

■ Département 70 (bordures trottoirs) : 1 440 €

■ Commune de Chagey - emprunt : 78 446 €



Saulnot, une nouvelle Mairie, un nouvel éclairage public

A Saulnot la création d'une nouvelle Mairie et la modernisation de l'éclairage public renforce l'accès et la qualité du service public pour les usagers.



Nouvelle mairie de Saulnot

Une mairie fonctionnelle et adaptée aux normes d'accessibilité

La Commune de Saulnot a fait le choix de la construction d'une nouvelle mairie afin de répondre à l'obligation de mise aux normes des bâtiments publics pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. La mise aux normes de l'ancien bâtiment eut été trop onéreuse, les locaux seraient demeurés vétustes et la mise en place d'une rampe d'accès n'aurait pas eu un heureux effet sur l'esthétique du bâtiment.

La construction d'une mairie neuve sur le site de l'ancien plateau de sport s'est aussi révélée après étude beaucoup trop coûteuse. De plus cette solution ne permettait pas de maintenir la mairie au cœur

du village où l'ensemble des services sont concentrés.

Finalement, après mûres réflexions la Commune a décidé de l'achat, pour un montant de 150 000 €, de l'ancien hôtel qui appartenait à Madame Cramaro, dans le but de l'aménager en mairie. Ce choix s'est opéré dans une logique d'aménagement du centre du village. Cet immeuble devenu public a permis d'augmenter le patrimoine communal et d'agir sur l'embellissement du centre du bourg. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Itinéraires Architecture qui a conçu l'aménagement de la nouvelle mairie. 70 000 € ont été investis dans la réalisation des modifications nécessaires à la transformation de ce

bâtiment.

L'espace qui totalise 194,53 m² se distribue comme suit :

Au rez-de-chaussée (97,62 m²), l'accueil secrétariat, le bureau du Maire et des sanitaires.

A l'étage (96,91 m²), un hall, deux bureaux, une salle de réunion, des vestiaires et des sanitaires. A noter que les séances du Conseil Municipal ont toujours lieu à l'ancienne mairie.

Modernisation de l'éclairage public

Des travaux d'optimisation de l'éclairage public ont été réalisés sur l'intégralité du territoire communal (Saulnot, Corcelles, Gonvillars et Malval). Jusqu'alors la commune était équipée de luminaires à ballons fluorescents désormais interdits sur le marché depuis le 13 avril 2015. Tous ces luminaires ont été remplacés par des appareils à technologie LED (Light - Emitting - Diode). Au total 215 points lumineux ont été installés par l'entreprise Clemessy pour un montant de 85 000 €. Cette dépense a été subventionnée à 80 % par le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED).

Le retour sur investissement pour la Commune de Saulnot sera de 2,2 ans. La consommation d'électricité de la commune est passée de 11 536 € à 1 624 € par an, soit une réduction de 89 % de la facture EDF.

204 points d'éclairage sur le territoire communal. Cet investissement est subventionné à 80% par le SIED-70.

Bénéfices pour la Commune :

- Facture EDF réduite de 80 %
- Maintenance réduite de 70 %
- Retour sur investissement rapide inférieur à 2 ans
- Durée de vie supérieure à 22ans
- Éclairage intelligent (variation de puissance en fonction des plages horaires)



Verlans s'illumine sous les LED

Une durée de vie plus importante, une excellente efficacité énergétique et de réelles économies pour la collectivité



Les diodes électroluminescentes (LED) sont des sources d'éclairage en plein développement technologique et économique. Utilisées depuis très longtemps dans l'électronique, elles trouvent aujourd'hui une utilisation dans les systèmes d'éclairage public et privé à part entière. Le rendement lumineux des LED de dernière génération est supérieur à celui des lampes à incandescence. Elles sont aujourd'hui suffisamment puissantes pour servir d'éclairage du domaine public. L'utilisation de diode pour l'éclairage urbain d'une commune permet de réduire les émissions de carbone, de diminuer les charges de

maintenances et de réduire les factures d'électricité de la collectivité.

La Commune de Verlans souhaitait réduire sa facture énergétique, trois possibilités s'offraient à elle, la première éteindre la totalité des lampes la nuit, la seconde éteindre une lampe sur deux mais avec l'obligation de refaire entièrement le câblage du réseau qui est monté en série, ou équiper les luminaires en LED. Après mûres réflexions, la Commune de Verlans a fait le choix de la technologie Led. Les 46 points lumineux du village ont été équipés au mois de novembre 2015.

Après six mois d'exploitation, les pre-

miers retours des habitants sont très positifs et les économies dégagées sont incontestables puisque après six mois d'exploitation la Commune de Verlans a réduit sa facture énergétique de près de 50 %.

En effet, la facture du dernier semestre de l'année 2015 avec un équipement ampoules au sodium s'est élevée à 2804,34 € alors que la facture du premier semestre de l'année 2016 avec le nouvel équipement LED a été de 1203,80 €, soit une économie de 1680,54 €.

Le coût de cette installation s'est élevé à 24 288 €. La Commune de Verlans a touché une subvention du Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED) d'un montant de 16 182 € soit 80 % du montant de la dépense et sera remboursée de la TVA pour un montant de 3640 €. En définitive la Commune de Verlans aura déboursé 4 456 €.

Au regard des économies qui ont été réalisées sur le premier semestre de l'année 2016, cet investissement sera amorti en trois années.

Pascale Rapp, élue Maire de Coisevaux

Pascale Rapp, a été élue Maire de Coisevaux le lundi 09 mai 2016.

Pascale Rapp, Première Adjointe, a été élue Maire de Coisevaux le lundi 09 mai 2016. Elle succède à Robert Bourquin. Robert Bourquin a démissionné, conformément à l'engagement qu'il avait pris : « J'avais annoncé que je passerais la main au cours de ce huitième mandat. Un départ que je conditionnais à la conservation de mon siège de délégué communautaire. Pour plusieurs raisons : ne pas faire de bouleversement à la CCPH, ne pas perdre le siège de la troisième vice-présidence, défendre ma commune et par respect de la parole donnée. » Afin de conserver sa fonction au sein de la CCPH, Robert Bourquin a dû briguer le poste de deuxième Adjoint qu'il a obtenu.

Pascale Rapp réside à Coisevaux depuis 1995, elle est fonctionnaire à la Direction Départementale du Territoire de Belfort et connaît bien de par son activité profes-



Robert Bourquin, Pascale Rapp et Yves Raymond

sionnelle la fonction d'élue.

Yves Raymond, ouvrier professionnel, a été élu au poste de Premier Adjoint, il est

en cours de son troisième mandat, il occupait auparavant le poste de Deuxième Adjoint.

2ème Salon gastronomique

Les Délices des Papilles

Producteurs locaux

Ateliers cuisine

Ateliers œnologie, bière

Restauration sur place



HÉRICOURT

Halle de la Cavalerie

ENTRÉE LIBRE

Samedi 5
et dimanche 6
novembre 2016

Samedi
10h à 22h
Dimanche
10h à 18h



diversions

Un salon organisé par

Fit'Form et
03 84 46 44 10
06 99 41 11 42



Héricourt

Animation



Tour du Château / Musée Minal

20ème FÊTE DE SAINT-NICOLAS

Animations commerciales
Artisanat
Restauration
Concerts
Expositions

Avec la participation de
l'Association des Commerçants d'Héricourt

Programme complet : www.hericourt.com

Du Mercredi 30 novembre au
Dimanche 04 Décembre 2016

Renseignements au 03 84 46 10 88



Héricourt

culture



Concert d'Hiver Chœurs et Orchestre

80ème Anniversaire
de l'Orchestre d'Harmonie



« TALIS EST NATURA »
Création de William Grosjean
pour chœurs et orchestre
Avec la participation des chorales
A'Chor, La Campenotte, l'Echo-o des
Rafales, l'Ajoulotte et la Cantate.

30ème Anniversaire
de la Chorale A'Chor

Direction :
Dominique DEFAUX

16 & 17 Décembre 2016 - 20h30

18 Décembre 2016 - 16h00

LA CAVALERIE ■ Entrée 6€/sur réservation

RESERVATION au 03 84 56 73 02



Héricourt

culture



Musée Minal

COULEURS D'ICI

Salon des peintres locaux



Ouvert tous les jours
de 14h à 18h

Vernissage

Vendredi 1er décembre 2016
à 18h

Du 2 au 10 décembre 2016

■ Musée Minal